

RODRIGUEZ
GROUP

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU

30 SEPTEMBRE 2012

SOMMAIRE

I – ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 30 SEPTEMBRE 2012	3
II – RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE 2011/2012	5
III – COMPTES CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2012	33
A - Etat de la situation financière (Bilan)	34
B - Compte de résultat	35
C - Etat du résultat global	36
D - Etat de flux de trésorerie	37
E - Etat de variation des capitaux propres	39
F - Notes annexes aux comptes consolidés	40
IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2012	91
V – COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE-MERE AU 30 SEPTEMBRE 2012	95
A - Bilan	96
B - Compte de résultat	97
C - Tableau de flux de trésorerie	98
D - Annexes aux comptes de la société-mère	98
E - Tableau des filiales et participations	111
VI – RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2012	112

**I - ATTESTATION DES RESPONSABLES DU
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

ALEXANDRE RODRIGUEZ
Président du Conseil de Surveillance

ERIC DE SAINTDO
Président du Directoire

**II - RAPPORT DE GESTION
SUR L'EXERCICE 2011/2012**

SOMMAIRE

1. Référentiel	7
2. Organisation et développement de l'activité	7
2.1 Etat d'avancement du plan de sauvegarde	7
2.2 Gouvernement d'entreprise	8
2.3 Repositionnement du Groupe	9
2.4 Rationalisation des implantations internationales	10
2.5 Axes de développement commercial	11
2.6 Evénements postérieurs à la clôture	12
3. Activité et résultats de l'ensemble du Groupe	13
3.1 Résultats par secteur d'activité	13
3.2 Principaux niveaux de résultat	14
4. Activité et résultats de la société mère	18
5. Activité et résultats des filiales	19
6. Stratégie et perspectives	20
7. Autres informations	21
7.1 Frais de développement	21
7.2 Investissements matériels	21
7.3 Informations environnementales	21
7.4 Informations sociales	22
7.5 Gestion des risques	23
7.6 Informations relatives aux mandataires sociaux	26
8. Capital et Actionariat	27
8.1 Prise de participation	27
8.2 Détention du capital	27
8.3 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants	28
8.4 Rachat par la société de ses propres actions	28
8.5 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	28
9 Informations légales	30
9.1 Assemblée générale	30
9.2 Charges non fiscalement déductibles	30
9.3 Proposition d'affectation des résultats	30
9.4 Conventions réglementées	31
10 Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	32

1. Référentiel

Arrêté des comptes individuels et consolidés

Les comptes individuels et consolidés de Rodriguez Group ont été arrêtés par le Directoire le 12 décembre 2012.

Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS. Les comptes individuels sont établis conformément au Plan comptable général. L'ensemble des éléments concernant les comptes consolidés est joint au présent rapport.

2. Organisation et développement de l'activité

2.1 Etat d'avancement du plan de sauvegarde

Renégociation des conditions de remboursement du passif gelé de SNP Boat Service

Par jugement rendu le 13 décembre 2011, notifié à la société le 21 décembre 2011, le Tribunal de Commerce de Cannes a entériné la modification du plan de sauvegarde de la SNP BOAT SERVICE. Les échéances du plan de sauvegarde (fournisseurs et banques) sont désormais conjointement réglées le 31 octobre de chaque année, et non plus en avril (pour les fournisseurs) et en juin (pour les banques).

Par exception, la dernière échéance du plan reste fixée au 20 avril 2020.

Ainsi, l'échéance initialement payable le 7 avril 2012 a été reportée au 31 octobre 2012.

En outre, dans le cadre du protocole bancaire, tout règlement effectué en cours d'année et qui excèderait le montant dû au titre de l'échéance de cette même période tel qu'initialement prévu par le protocole, sera imputé en préférence sur l'échéance de l'année suivante.

Le plan de Sauvegarde du Yacht n'est pas concerné par ce jugement, devenu définitif.

Exécution du plan de sauvegarde

Les entités Rodriguez Group, Le Yacht et SAS G. Rodriguez ont procédé, au cours du mois d'avril 2012, au règlement de la deuxième échéance de leurs plans d'apurement du passif respectifs.

La SAS G. Rodriguez, bénéficiant d'un plan de sauvegarde court (d'une durée de 3 ans), constatera l'exécution de son plan par apurement du passif en avril 2013 après paiement de la dernière échéance.

Attestant de la parfaite exécution des plans de sauvegarde des différentes entités, et ce depuis plus de deux ans, le Tribunal de Commerce de Cannes a autorisé au cours de l'exercice l'annulation de toutes les mentions relatives à la procédure de sauvegarde portées sur les extraits de registre du commerce des quatre sociétés.

Fixation du passif définitivement admis

Un nombre important d'ordonnances relatives au passif gelé contesté ont été rendues par le juge-commissaire, fixant la quasi-intégralité du passif admis à chacune des procédures.

Les audiences de contestations de créances se poursuivront sur l'exercice 2012/2013, un sursis à statuer ayant été requis pour toutes les affaires concernant des créances devant être validées par le juge du fond (principe et montant) avant examen par le juge commissaire.

Il est ici précisé que par prudence, et sur la base d'une évaluation conjointe des risques par les conseils du groupe et la Direction, l'intégralité du passif éventuel relatif à ces créances contestées avait été provisionnée au 30 septembre 2010 et a été réactualisée sur l'exercice 2011/2012.

Les provisions sont reprises au fur et à mesure des ordonnances rendues par le juge commissaire, aboutissant soit à une admission définitive (total ou partielle) de la créance, soit à un rejet.

2.2 Gouvernement d'entreprise

Nommé en mars 2011 Président du Directoire de Rodriguez Group, Eric de Saintdo a poursuivi au cours de l'exercice 2011/2012 la réorganisation fonctionnelle des différents pôles de compétitivité du Groupe, appuyé par une équipe de management renouvelée dont le rôle est de mettre en place des relais de croissance au sein des différentes *business units*.

Couplée à la révision des procédures de contrôle interne, cette réorganisation fonctionnelle a sensiblement amélioré l'efficacité opérationnelle du Groupe : fluidité et circulation de l'information, identification précoce des points de blocage, degré élevé de réactivité.

Le 30 mars 2012, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'approbation des comptes, Alexandre Rodriguez a été nommé au poste de Président du Conseil de Surveillance de Rodriguez Group, succédant ainsi à Laurence Rodriguez, et ce pour la durée restant à courir sur son mandat de membre du Conseil.

2.3 Repositionnement du Groupe

Evolution de la gamme vers les unités de grandes tailles

Face à l'évolution du marché de la Grande Plaisance, dont le Groupe suit et connaît parfaitement les tendances, Rodriguez Group a entamé en 2010 une démarche de repositionnement de sa gamme sur les unités de grandes tailles (supérieures à 31mètres).

Désormais, la diversification de son offre passe davantage par la diversité du type de bateaux offert à la vente (semi déplacement ou déplacement, open ou non, en fibre, en acier ou en aluminium) davantage que sur l'extension des gammes de tailles.

Cette évolution permet au Groupe de cibler une clientèle qu'elle connaît, et dont les besoins ont eux-aussi évolués au fur et à mesure des années, vers l'hyper luxe.

L'exercice 2011/2012 a concrétisé les premiers succès significatifs de cette stratégie, avec la livraison en juillet 2012 du 43 mètres AZUL ITALYACHTS (3^{ème} unité de la gamme) et du 40 mètres ALLOY SANLORENZO vendu par Rodriguez Group.

L'exercice 2011/2012 s'est surtout achevé par la vente du premier Méga Yacht, le 165 AZUL ITALYACHTS, un yacht de 50mètres aux performances techniques exceptionnelles, véritable parangon du savoir-faire Rodriguez Group.

Nouveau partenariat avec le chantier Cerri – Groupe Baglietto

Pour accentuer le renouvellement de son offre, Rodriguez Group a misé sur l'avenir en signant en février 2012 un partenariat majeur avec le chantier Cerri, chantier nouvellement intégré au Groupe Baglietto, récemment repris par SIAS (Societa Iniziative Autostradali e Servizi). Ce groupe, qui est coté en bourse, est dirigé par l'industriel Beniamino Gavio.

Cette signature a permis à Rodriguez Group de présenter dès le Festival de la Plaisance de Septembre 2012 la première unité sortie des chantiers CERRI : le 102 Flying Sport. Les lignes esthétiques et les qualités techniques de ce yacht ont reçu un accueil très chaleureux par les professionnels du secteur, qui ont unanimement vantés sa ligne racée et son style unique, dans la continuité des produits développés par Rodriguez Group depuis son origine.

Une unité de 86 pieds est également proposée à la vente et constitue un premier point d'ancrage vers une évolution de la gamme sur des modèles plus grands, dont les projets sont déjà prêts.

En 2013, ces unités passeront donc respectivement en 90' et 110'. Pour 2014, un 130' est déjà à l'étude et annoncé comme un des Opens rapides parmi les plus grands de la flotte mondiale.

Toutes ces unités seront distribuées en exclusivité mondiale par Rodriguez Group.

Les principes fondamentaux de cette exclusivité, déjà entérinés lors de la conclusion des partenariats avec les chantiers Italyachts et Sanlorenzo, demeurent intacts :

- exclusivité sans engagements significatifs de volumes,
- adaptation du prix d'achat aux conditions de marché.

2.4 Rationalisation des implantations internationales

Rodriguez Group a poursuivi au cours de l'exercice l'analyse de la rentabilité de ses bureaux à l'étranger. Priorité a été donnée aux implantations proches des lieux d'établissement de sa clientèle : Côte d'Azur (Antibes, Golfe-Juan, Cannes et Saint-Tropez), Monaco, Londres, et la Côte Est des Etats-Unis (Palm Beach, Miami, Fort Lauderdale, Newport).

Fusion absorption de Customs Management SPA par SNP Boat Service Italia SPA

Malgré son caractère historique en raison de la proximité avec les chantiers de construction, la présence de Rodriguez Group sur le territoire italien a été repensée. Les deux filiales italiennes, basées à San Remo, ont ainsi fusionné pour ne laisser subsister qu'une seule entité.

Cette opération, effective au cours de l'exercice 2011/2012, a été réalisée avec effet rétroactif au 1er octobre 2011.

Les conditions financières de la fusion ont été déterminées sous le contrôle du commissaire à la fusion. Le capital social de SNP Boat Service Italia SPA a été augmenté d'un montant de 376 000 euros par l'émission de 1 880 actions nouvelles souscrites par les actionnaires de Custom Management SPA, SNP Boat Service détenant désormais 87,29 % de SNP Boat Service Italia SPA.

La société Custom Management SPA est ainsi dissoute sans liquidation, la totalité de son patrimoine étant transféré à SNP Boat Service Italia SPA.

Liquidation de la société SNP Boat Service Suisse

La radiation définitive de la société est intervenue en Mai 2012.

Les comptes arrêtés au 30 septembre 2011 de cette entité ayant été établis sur la base de valeurs liquidatives, les comptes consolidés n'ont pas été impactés par cette opération.

Le Groupe Rodriguez conserve néanmoins une implantation en Suisse via sa filiale Camper & Nicholsons Geneva.

Projet de création d'une nouvelle entité monégasque

Afin d'exercer au mieux les opportunités offertes par les contrats de distribution exclusive (qui inclut une exclusivité de distribution sur le territoire monégasque), SNP BOAT a sollicité des autorités locales l'autorisation d'implanter une structure sur le territoire monégasque.

Il a donc été proposé de créer une société à responsabilité limitée de droit monégasque dont le capital social serait de 15 000 €.

Le Conseil d'Administration de SNP Boat Service a autorisé, le 24 octobre 2011, la souscription, à hauteur de 99% dans le capital de cette société.

La Direction de l'Expansion Economique ayant formulé un avis favorable à ce projet, les formalités pratiques d'ouverture du bureau (domicilié au sein des locaux de Camper & Nicholsons Monaco) se poursuivront sur l'exercice.

Restructuration de la présence du Groupe au Moyen-Orient

L'optimisation de la présence du Groupe sur ce marché reste en discussion avec les partenaires locaux.

En Janvier 2012, les associés de la société le Yacht Tunisie, ont décidé de procéder à une augmentation de capital par incorporation de compte courant à laquelle, seule la société SNP BOAT Service Tunisie a bien voulu participer.

De ce fait, au 30 septembre 2012 la société SNP Boat Service Tunisie détient désormais 99,20% de la société le Yacht Tunisie, contre 50% sur l'exercice 2010/2011.

2.5 Axes de développement commercial

Présence du Groupe au salon de Hainan en Chine

Pour la deuxième année consécutive, Rodriguez Group a participé au Hainan Rendez-Vous, dont la troisième édition s'est déroulée entre le 5 et le 8 avril 2012 dans la ville de Sanya, au sud de la Chine. Ce salon, qui regroupe tous les secteurs du luxe, constitue une occasion privilégiée d'aller à la rencontre de la clientèle asiatique, nouvelle venue sur le marché de la Grande Plaisance.

En novembre 2012, Rodriguez Group a également présenté ses produits lors du Xiamen Boat Show.

Rodriguez Group étudie actuellement la possibilité de renforcer sa présence lors de ces événements, en s'alliant à d'autres marques de luxe.

Ouverture d'un nouveau shipchandler « Le Yacht L'Annexe »

Le shipchandler de Rodriguez Group « Le Yacht », étend son offre de service en ouvrant un tout nouvel espace destiné aux professionnels : « Le Yacht L'Annexe ».

Celui-ci est situé au cœur même du chantier naval G. Rodriguez, sur le Port Camille Rayon à Golfe Juan, au plus près des activités de refit et d'entretien, pour proposer un vaste choix de produits (plus de 500 références), ainsi que l'expertise de ses conseillers-vendeurs.

2.6 Evénements postérieurs à la clôture

Païement de la deuxième échéance du plan de sauvegarde

Conformément au jugement modifiant le plan, SNP Boat Service a procédé au cours du mois d'octobre 2012 au règlement du second dividende de son plan de sauvegarde (Banques, fournisseurs et passif fiscal et social).

Accord transactionnel avec le Groupe ARNO

Un accord transactionnel a été conclu en octobre 2012 avec le Groupe ARNO, ancien partenaires du Groupe pour la commercialisation des bateaux de la gamme LEOPARD.

En raison d'importantes difficultés financières et commerciales, le Groupe ARNO n'avait pas été en mesure d'honorer les dernières livraisons de bateaux commandés et payés par Rodriguez Group au cours de la période d'observation.

L'accord signé sous l'égide des organes de la procédure a permis à Rodriguez Group de reprendre possession de ces trois dernières unités (deux 31 mètres et un 34 mètres), dont la construction avait à peine été entamée par ARNO.

La fabrication et la finalisation de ces unités a ainsi été confiée aux chantiers ITALYACHTS, anciens sous-traitants d'ARNO.

3. Activité et résultats de l'ensemble du Groupe

3.1 Résultats par secteur d'activité

Ventes de bateaux

(en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
Chiffre d'affaires	49 605	70 855
Résultat opérationnel	(20 669)	(13 892)
Effectif moyen	65	66

L'activité vente de bateaux a généré en 2011/2012 un chiffre d'affaires de 49,6 M€ contre 70,9 M€ l'exercice précédent, soit une diminution de 30%. Le déstockage massif des bateaux d'occasion a eu un effet baissier sur le chiffre d'affaires lié à la Vente de bateaux. Au surplus, ces ventes d'occasion ont été consenties à des prix très compétitifs, notamment pour les unités les plus anciennes (plus de 10 ans) et n'ayant plus de valeur vénale sur le marché français ou européen. Il en résulte un chiffre d'affaires sur Ventes de bateaux d'occasion limité à 8,5 M€, contre 17 M€ sur l'exercice 2010/2011.

Il est à noter également la diminution du Chiffre d'Affaires lié à la Vente de Bateaux neuf qui passe de 53,9 M€ sur l'exercice 2010/2011 à 41,1 M€, la société privilégiant la génération d'un chiffre d'affaires générateur de marge, en misant sur la conception et la vente de grandes unités neuves aux temps de production plus longs plutôt que sur les volumes. Aujourd'hui, les ventes de Bateaux Neufs représentent 83% de l'activité Vente de Bateaux, contre 76% sur l'exercice 2010/2011.

Services et Produits Associés

(en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
Chiffre d'affaires	28 266	29 205
Résultat opérationnel	519	3 321
Effectif moyen	112	122

Les services associés (Brokerage, Charter, Management de bateaux, Recrutement d'équipages, Chantiers d'entretien, Shipchandlers) constituent des activités stratégiques pour la fidélisation de la clientèle.

L'activité Services confirme donc ses belles performances des années précédentes, en générant un Chiffre d'Affaires de 28,3 M€ sur l'exercice 2011/2012, en ligne avec les 29,2 M€ enregistrés sur l'exercice 2010/2011.

Camper & Nicholson Intl a contribué au chiffre d'affaires du Groupe pour un montant de 18,2 M€, en ligne avec les 18,6 M€ de l'exercice précédent.

3.2 Principaux niveaux de résultat

3.2.1. Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
Chiffre d'affaires	77 871	100 061

Le chiffre d'affaires consolidé global du Groupe enregistre une baisse de 22,2% sur l'exercice, passant de 100,1 M€ en 2010/2011 à 77,8 M€ en 2011/2012.

Sur l'exercice 2011/2012, l'activité Vente de Bateaux enregistre un Chiffre d'Affaires total de près de 50 M€, contre 70,8 M€ sur l'exercice précédent. Cette diminution du chiffre d'affaires appelle deux remarques :

- elle est en partie la conséquence de la diminution du Chiffre d'Affaires lié à la Vente de Bateaux d'Occasion, passant de 17 M€ sur l'exercice 2010/2011 à 8,4 M€ sur l'exercice écoulé ; comme annoncé par RODRIGUEZ GROUP, la politique de déstockage et de limitation des reprises a porté ses fruits, avec la vente des dernières grandes unités du stock ancien ;
- RODRIGUEZ GROUP privilégie désormais la génération d'un chiffre d'affaires générateur de marge, en misant sur la conception et la vente de grandes unités neuves aux temps de production plus longs (le premier 165' Azul sera livré en 2014) plutôt que sur les volumes.

Aujourd'hui, les ventes de Bateaux Neufs représentent 83% de l'activité Vente de Bateaux, contre 76% sur l'exercice 2010/2011.

L'amélioration de cette proportion constitue pour la Direction de RODRIGUEZ GROUP la matérialisation concrète des orientations stratégiques prises par le Groupe depuis deux ans, articulées autour de deux grands piliers :

- évolution de la gamme vers le très grand bateau, tout en conservant les caractéristiques techniques et esthétiques des modèles historiques RODRIGUEZ GROUP ;
- mise en valeur des facteurs clés de succès du Groupe, déclinés à travers les nombreux services offerts à ses clients et potentiels clients.

L'activité Services confirme ses belles performances des années précédentes, en générant un Chiffre d'Affaires de 28,3 M€ sur l'exercice 2011/2012, en ligne avec les 29,2 M€ enregistrés sur l'exercice 2010/2011.

La baisse de 11% enregistrée sur le 4^{ème} trimestre 2011/2012 (8,6 M€ de Chiffre d'Affaires, contre 9,6 M€ sur l'exercice précédent) n'est que la conséquence du démarrage anticipé de la saison 2012.

Plus que jamais, la bonne santé de l'activité Services, laquelle inclut les transactions en *brokerage* réalisées par le Groupe CAMPER & NICHOLSONS, affirme RODRIGUEZ GROUP comme un acteur incontournable sur l'ensemble des métiers du yachting.

3.2.2. Rentabilité

(en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
Vente de bateaux	(20 669)	(13 892)
Services	519	3 321
Autres	(2 438)	(2 908)
Résultat opérationnel	(22 587)	(13 479)

La marge brute, avant reprise de provision est de +10,8 M€ contre +31,68 M€ au cours de l'exercice précédent.

Ainsi le résultat opérationnel s'inscrit à -22,6 M€ contre -13,4 M€ l'année dernière et ce principalement à cause de la détérioration de la marge brute qui est une résultante des arbitrages commerciaux mis en œuvre pour rendre immédiatement liquide le stock de bateaux datés.

Ces résultats doivent être vus comme la conséquence d'un assainissement de l'exploitation, allégée du poids du stock ancien et concentrée sur la vente d'unités neuves, adaptées aux attentes de son cœur de clientèle.

3.2.3. Résultat opérationnel courant

(en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
Résultat opérationnel courant	(21 001)	(10 281)

Au 30 septembre 2012, le résultat opérationnel courant s'établit à -21 M€, contre -10,3 M€ sur l'exercice précédent.

Le déstockage massif des bateaux d'occasion a eu un effet baissier sur le chiffre d'affaires lié à la Vente de bateaux, qui passe de 70,8 M€ sur l'exercice 2010/2011 à 50 M€ sur l'exercice 2011/2012.

Au surplus, ces ventes d'occasion ont été consenties à des prix très compétitifs, notamment pour les unités les plus anciennes (plus de 10 ans) et n'ayant plus de valeur vénale sur le marché français ou européen. Il en résulte un chiffre d'affaires sur Ventes de bateaux d'occasion limité à 8,5 M€ sur l'exercice 2011/2012, contre 17 M€ sur l'exercice 2010/2011.

3.2.4. Résultat opérationnel

(en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
Résultat opérationnel	(22 587)	(13 479)

Au 30 septembre 2012, le résultat opérationnel consolidé s'établit à -22,6 M€, contre -13,5 M€ sur l'exercice précédent. Ces résultats doivent être vus comme la conséquence d'un assainissement de l'exploitation, allégée du poids du stock ancien et concentrée sur la vente d'unités neuves, adaptées aux attentes de la clientèle.

3.2.5. Situation financière

(en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
Résultat financier net	(5 864)	(6 466)

Le résultat financier de l'exercice 2009/2010 comprenait un produit d'actualisation de la dette remboursable dans le cadre du plan de sauvegarde à hauteur de 22,6 M€, représentatif de l'avantage obtenu dans le cadre de ce plan.

Cet impact se reverse progressivement sous la forme d'une charge d'actualisation dégressive, qui s'élève à 5,6 M€ sur l'exercice 2011/2012 (dont 2,9 M€ de charges d'intérêts sur emprunt obligataire), contre 6,2 M€ sur l'exercice 2010/2011.

Des renseignements plus détaillés sur le traitement des passifs dans le cadre du plan de sauvegarde figurent dans les notes annexes des comptes consolidés.

La trésorerie nette consolidée demeure positive et s'établit à 19,3 M€ à la clôture de l'exercice, contre 23,3 M€ au 30 septembre 2011.

La dette financière nette consolidée s'établit à 63,8 M€ à la clôture de l'exercice, contre 59 M€ au 30 septembre 2011.

L'augmentation de l'endettement (+4,8 M€) s'explique essentiellement par :

- l'actualisation (charge d'intérêts) de l'emprunt obligataire pour 2,9 M€,
- l'actualisation de l'emprunt bancaire pour 1,7 M€,
- une diminution de la trésorerie nette pour 4 M€, celle-ci provenant d'une diminution de la trésorerie de Camper & Nicholsons Intl, qui a pour contrepartie notamment la diminution des acomptes reçus par rapport à l'exercice précédent ainsi que du remboursement de l'emprunt bancaire dans le cadre du protocole transactionnel pour 3,9 M€ sur l'exercice.

Des renseignements plus détaillés sur les caractéristiques des emprunts et dettes financières du Groupe figurent dans les notes annexes des comptes consolidés.

3.2.6. Résultat net

(en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
Résultat net (part du groupe)	(32 027)	(34 838)

Le résultat net part du Groupe présente une perte de 32 M€, contre une perte de 34,8 M€ en 2010/2011.

Enfin, Rodriguez Group a constaté cette année une charge d'impôt de 3,7 M€ dans un souci de prudence comptable.

Notamment, prenant acte des dispositions de la deuxième loi de finance rectificative pour 2011 limitant les possibilités d'imputation fiscale de reports déficitaires et sur le fondement de prévisionnel réactualisés sur une base prudente, Rodriguez Group a choisi de déprécier la créance d'impôt différé jusqu'alors enregistrée à l'actif de son bilan.

4. Activité et résultats de la société mère

La SA Rodriguez Group est une société holding qui n'a pas d'activité commerciale propre. Elle détient des participations majoritaires dans les principales sociétés commerciales du Groupe. Le compte de résultat se décompose ainsi :

(en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
Chiffre d'affaires	-	-
Autres achats et charges externes	(547)	(844)
Charges de personnel	(451)	(553)
Impôts, taxes et amortissements	(4)	(49)
Autres produits et charges		(15)
Résultat d'exploitation	(1 002)	(1 461)
Résultat financier	159	(261)
Résultat exceptionnel	(39)	(483)
Impôt sur les bénéfices		
Résultat net	(882)	(2 205)

Conformément à son objet, la Société n'a généré aucun chiffre d'affaires.

Les dépenses de renouvellement de l'identité visuelle engagées en 2010/2011 n'ayant pas été reconduites en 2011/2012, les charges externes sont passées de 0,8 M€ à 0,5M€.

Le résultat d'exploitation s'élève à -1 M€ contre -1,5 M€ en 2010/2011.

Le résultat financier qui atteint 0,2 M€ est constitué principalement de :

- l'augmentation du cours de Bourse de l'action Rodriguez Group, qui a conduit à reprendre la provision sur actions propres de 0,1 M€.
- des produits financiers pour 0,1 M€ constitués par la rémunération des avances en compte courant consenties aux autres sociétés du Groupe.

Le résultat net s'établit ainsi à -0,9 M€, contre -2,2 M€ en 2010/2011. Compte tenu de la situation particulière de la Société sortant d'une procédure de sauvegarde, l'information concernant les délais de paiement des fournisseurs n'est pas pertinente.

5. Activité et résultats des filiales

Les résultats des filiales enregistrés en 2011/2012 sont les suivants :

S.A.S G. Rodriguez (en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
% de détention	100%	100,00%
Chiffre d'affaires	6 606	6 882
Résultat d'exploitation	1 627	1 601
Résultat net	1 000	1 363
Activité	Travaux, réparations de bateaux et ventes de marchandises	
S.A SNP Boat Service (en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
% de détention (direct et indirect)	99,46%	99,46%
Chiffre d'affaires	53 928	75 986
Résultat d'exploitation	(18 915)	(8 943)
Résultat net	(18 863)	(13 582)
Activité	Vente de bateaux neufs et d'occasion; location de places de port; gardiennage; hivernage et décoration; shipchandler	
S.A Camper & Nicholsons (en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
% de détention	99,90%	99,90%
Chiffre d'affaires	18 252	18 811
Résultat d'exploitation	(2 062)	(1 034)
Résultat net	(1 585)	(1 215)
Activité	Brokerage; location; management de yachts et sélection des équipages	

Nous vous informons que les comptes annuels de l'exercice social clos le 30 Septembre 2012 des trois sociétés françaises sont à la disposition de toute personne qui en fera la demande.

Les principales données des filiales de la société SNP Boat Service sont les suivantes :

SNP Boat Service Inc. (en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
% de détention	100,00%	100,00%
Chiffre d'affaires	403	352
Résultat d'exploitation	(309)	(280)
Résultat net	(374)	(345)
SNP Boat Service Italia (en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
% de détention	87,30%	99,71%
Chiffre d'affaires	375	666
Résultat d'exploitation	(2)	(107)

Résultat net	(11)	(188)
Rodriguez Group Middle East (en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
% de détention	55,00%	55,00%
Chiffre d'affaires	-	4
Résultat d'exploitation	(58)	(54)
Résultat net	(8)	(24)
SNP Boat Service Tunisie (en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
% de détention	99,75%	99,75%
Chiffre d'affaires	536	403
Résultat d'exploitation	88	(115)
Résultat net	(267)	(169)

La société SNP Boat Service Tunisie détient :

Le Yacht Tunisie (en milliers d'euros)	2011/2012	2010/2011
% de détention	99,20%	50,00%
Chiffre d'affaires	186	120
Résultat d'exploitation	(4)	(30)
Résultat net	(16)	(50)

6. Stratégie et perspectives

Les principales phases de la stratégie mise en place sont :

– Élargissement de la gamme de produits, vers la construction de grands bateaux, à travers la conclusion de plusieurs partenariats avec des chantiers italiens, sans engagements de volume :

- ✓ Italyyachts pour la fabrication de grands opens,
- ✓ Sanlorenzo pour la fabrication d'unités de 27 mètres à 60 mètres en fibre de verre, aluminium et acier, qu'il s'agisse de coques planantes, à semi déplacement ou déplacement,
- ✓ Cerri – Groupe Baglietto, pour la commercialisation progressive d'unités de 86 à 130 pieds.

Rodriguez Group concentre ainsi ses investissements sur une offre de produits choisis et ciblés, couplés à une offre de services toujours plus haut de gamme.

7. Autres informations

7.1 Frais de développement

Les dépenses de développement sont essentiellement axées sur des projets de conception de lignes de Très Grandes Unités, nettement individualisés et pour lesquels de sérieuses chances de rentabilité commerciale existent. Ils correspondent à l'effort réalisé par Rodriguez Group dans la mise en œuvre de plans et études pour la production de nouvelles lignes de bateaux de plaisance. Aucun frais de développement n'a été activé au cours de l'exercice.

7.2 Investissements matériels

Les investissements matériels engagés sur l'exercice 2011/2012 s'élèvent à 1,1 M€. Il s'agit principalement de matériel informatique et logiciels ainsi que du mobilier.

7.3 Informations environnementales

Rodriguez Group ne possédant pas de chantiers de construction, l'impact de ses activités sur l'environnement est très limité. Toutefois le Groupe attache une importance particulière à la préservation de l'environnement. Les bateaux commercialisés par le Groupe ont été parmi les premiers à être équipés de cuves à eaux noires et eaux grises, en remplacement des évacuations directes en pleine mer ou à quai. Ces eaux sont ensuite stockées dans les ports, et acheminées vers les stations d'épuration. De nombreux ports ne disposant pas des infrastructures nécessaires aux vidanges de ces cuves, Rodriguez Group a donc décidé d'équiper désormais ses bateaux du système HAMMAN, c'est-à-dire d'une station interne d'épuration des eaux usées. Ce système est homologué par IMO (International Maritime Organisation), US COAST GUARD Type II, G.L. RINA...

De même, l'utilisation désormais quasi systématique d'hydrojets en remplacement des hélices réduit considérablement les effets néfastes sur la faune sous-marine. En effet, alors que les propulsions à hélices pouvaient blesser les mammifères marins, les hydrojets éliminent les risques de blesser les espèces protégées telles que les baleines et les dauphins.

L'EIAPP Certificate (Engine International Air Pollution Prevention Certificate) délivré pour les moteurs MTU équipant les bateaux du Groupe est la garantie du respect des normes internationales en vigueur. Ainsi Rodriguez Group veille à ce que tous ses yachts soient en conformité avec d'une part l'«International Convention for the Prevention of Pollution from Ships » de 1973 modifiée par les «Protocols of 1978 and 1997 » et d'autre part le « Technical Code on Control of Emission of Nitrogen Oxides from Marine Diesel Engines ».

7.4 Informations sociales

La politique de ressources humaines de Rodriguez Group peut se décliner autour de quelques mots clés : Professionnalisme, Epanouissement, et Dialogue social.

Jusqu'en 2001, Rodriguez Group était une société familiale française qui exportait dans le monde entier. Aujourd'hui, après les rachats successifs de Camper & Nicholsons et Bob Saxon Associates, le Groupe est une multinationale implantée dans une grande partie des régions du monde, et a employé 184 personnes au cours de l'exercice 2011/2012 (contre 194 en 2010/2011) dont 76 dans les filiales à l'étranger. Cette implantation mondiale favorise le respect des différences, une grande partie de l'effectif étant localisée à l'étranger. Le Groupe s'emploie donc à promouvoir la non discrimination et notamment l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

L'horaire collectif de travail dans les sociétés de droit français est de 35 heures par semaine et s'applique donc à la majorité du personnel. Le Groupe n'a pas à déplorer d'absentéisme significatif.

Au cours de l'exercice, le Groupe :

- a supprimé 47 postes.
- a embauché 16 personnes en Contrat à Durée Indéterminée et 17 personnes en Contrat à Durée Déterminée.

Le Groupe propose tout au long de l'année de nombreuses formations : programme intensif de langues, mise à jour fiscale et actualités douanières. Rodriguez Group équipe ses bateaux des dernières technologies aussi bien en matériel de navigation qu'en motorisation et organise des formations spécifiques pour les capitaines et les équipages afin qu'ils restent à la pointe de ces nouvelles technologies.

Une Unité Economique et Sociale composée des 4 sociétés de droit français du Groupe a été constituée le 15 octobre 2002. Un accord de participation, signé entre l'UES et l'organisation syndicale représentative au sein du Groupe, permet aux salariés de bénéficier de la répartition de la réserve spéciale calculée conformément aux dispositions de l'article L422-2 du code du travail depuis l'exercice 2002/2003.

Suite à la fusion entre le Yacht et SNP Boat Service, l'UES n'est donc plus composée que de 3 sociétés.

7.5 Gestion des risques

Risques financiers

La gestion des risques financiers repose sur des stratégies spécifiques en matière de risque de taux d'intérêt, de risque de change, de risque de liquidité et de risque de crédit.

- Risque de change

Les ventes réalisées par le Groupe Camper & Nicholson sont réalisées pour l'essentiel en USD. Les charges peuvent être libellées en USD ou en Euro. Les transactions réalisées avec les autres sociétés du Groupe génèrent une position de change.

Pour les autres sociétés du Groupe, l'essentiel des flux d'achats et de ventes est réalisé en Euro. Le risque de change sur les quelques opérations réalisées en USD est limité.

D'une manière générale, le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de couvrir systématiquement les risques de change sur les opérations réalisées dans une devise tierce (USD notamment). Une couverture peut cependant être réalisée au cas par cas.

- Risque de taux

Compte tenu du fait que l'accord signé avec les banques créancières dans le cadre de la Sauvegarde prévoit un abandon de l'intégralité des intérêts à échoir, sur les dix prochaines années, le Groupe n'est donc plus soumis au risque de taux.

- Risque de liquidité

La procédure de sauvegarde a eu un effet mécanique structurel : les actifs courants couvrent environ 1,5 fois les passifs courants à court terme.

- Risque de crédit

Les ventes contiennent une clause de réserve de propriété au profit du vendeur. La remise des documents est conditionnée au paiement total de la créance. Le risque de crédit est, sur ce point, relativement réduit.

Risques assurables

La majeure partie des risques encourus par le Groupe est couverte au travers d'un programme d'assurances couvrant les risques de dommages/pertes d'exploitation et de responsabilité civile, selon le principe de garantie « Tous risques sauf ». Les polices d'assurance contractées sur les biens mobiliers (stock de bateaux et de marchandises, immobilisations et biens en location ou en leasing....) présentent des niveaux de couverture élevés. Sont également assurés, au cas par cas, les risques de transport de bateaux ainsi que certains risques particuliers ponctuels.

Litiges et passifs éventuels

Risques fiscaux

- Camper & Nicholsons :

La procédure fiscale engagée à l'égard des sociétés Camper & Nicholsons International et Camper & Nicholsons France n'a pas connu d'évolution récente. Le dossier est toujours pendant devant la sous-direction du contrôle fiscal de la Direction Générale des Finances Publiques dans le cadre d'un recours hiérarchique exercé par les sociétés. Les sociétés considèrent que dans le cadre de ce recours hiérarchique, seront menées des discussions constructives qui pourraient aboutir dans les mois à venir à un accord avec l'Administration Fiscale. Si ces négociations ne peuvent aboutir à un montant raisonnable pour les sociétés, elles contesteront par voie contentieuse la quasi totalité des redressements notifiés. Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer avec précision l'impact financier des procédures fiscales en cours d'instruction, le Groupe a prudemment provisionné le risque fiscal compte tenu de l'état actuel du dossier et des axes de défense envisagés.

Aucun complément de provision n'a été constaté, au cours de l'exercice 2011/2012.

- SNP Boat Service :

La société SNP Boat Service fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2010. La société a reçu la proposition de rectification afférente aux exercices 2007/2009 (2 années) et 2009/2010. Les rehaussements notifiés concernent principalement :

L'Impôt sur les sociétés : Compte tenu du montant des déficits reportables dont dispose la société, il n'y a aucun impact financier.

Retenue à la source : Le montant notifié s'élève en droits, intérêts et pénalités à 10 M€, et porte principalement sur des retenues à la source relatives à des marges négatives réalisées sur vente de bateaux, et sur des commissions versées à des intermédiaires non justifiées. L'administration fiscale, n'ayant pas voulu prendre en compte que la société avait subi le contrecoup d'une crise mondiale.

Suite au refus de l'administration fiscale par réponse aux observations du contribuable, un recours hiérarchique a été déposé auprès de la DVNI.

Finalement, suite aux discussions réalisées le 14 novembre 2012 avec l'administration fiscale, les conséquences financières du contrôle s'élèveront à 2 M€ et ces montants qui devraient être mis en recouvrement sur l'exercice 2012/2013 feront l'objet d'une demande d'étalement sur 36 mois. Ces montants ont été provisionnés dans les comptes clos au 30/09/2012.

Une provision pour risque avait été constatée concernant un litige relatif à des remboursements de TVA étrangère et à des droits de douane étrangers. Au cours du premier semestre, SNP Boat Service a repris la provision qu'elle avait constituée dans le cadre du litige fiscal sur TVA en Italie pour 1,2 M€. Les sommes dues à l'administration fiscale italienne font l'objet d'une compensation sur les crédits de TVA à rembourser et définis au travers d'un plan de remboursement.

- Rodriguez Group :

La société Rodriguez Group fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur l'exercice clos au 30 septembre 2010. La société a reçu la proposition de rectification afférente à l'exercice 2010 pour un total de 671 K€. Les seuls points de rectification portent sur la réintégration de la renonciation aux recettes que la société consent au profit de ses filiales. Grâce au régime d'intégration fiscale pour lequel ont opté les sociétés françaises composant le Groupe, ces rectifications n'emportent aucune conséquence financière hormis le paiement d'un intérêt de retard de 34 K€ qui a été payé sur l'exercice, suite à l'avis de mise en recouvrement reçu.

Litiges commerciaux

- Litige V :

Le litige opposant la société SNP Boat Service à la société V, au sujet de la résiliation d'un contrat de vente d'un yacht à construire par des chantiers navals italiens, a été soldé sur l'exercice.

Les parties sont parvenues à un accord aux termes duquel la société V a procédé à l'achat de deux bateaux auprès de la société SNP Boat Service (un bateau d'occasion et une unité neuve), à des conditions préférentielles, contre l'abandon des procédures en cours.

Rodriguez Group se félicite de cet accord, qui permet de renouer un contact commercial intéressant et de restaurer des relations de confiance avec ce client de longue date.

7.6 Informations relatives aux mandataires sociaux

7.6.1 Mandats sociaux

M. Alexandre RODRIGUEZ	Société	Situation
Président du Conseil de Surveillance	S.A Rodriguez Group	France
Associé et gérant	S.C.I Gal	France
Associé et gérant	S.C.I Laura	France
Associé et gérant	S.C.I Société du nouveau chantier naval de Golfe Juan	France
Président Directeur Général	SNP Boat Service Inc.	Etats-Unis
Président Directeur Général	S.A SNP Boat Service Tunisie	Tunisie
Associé et gérant	S.C.I Al Invest	France
Associé et gérant	S.C.I Sainte Devote	France
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général	S.P.A SNP Boat Service Italia	Italie
Membre du Directoire	L.L.C Rodriguez Group Middle East	Emirats Arabes Unis
Président du Conseil d'Administration	S.A Serdaneli International	France
Mme Laurence RODRIGUEZ	Société	Situation
Actionnaire	S.A Rodriguez Group	France
Actionnaire	S.A SNP Boat Service	France
Associée	S.C.I Gal	France
Actionnaire	S.A SNP Boat Service Tunisie	Tunisie
Associée	S.C.I Laura	France
Associée	S.C.I Al Invest	France
Associée	S.C.I Sainte Devote	France
M.Gérard RODRIGUEZ	Société	Situation
Actionnaire	S.A Rodriguez Group	France
Actionnaire	S.A SNP Boat Service	France
Associé	S.C.I Gal	France
Administrateur	SNP Boat Service Inc.	Etats-Unis
Actionnaire et Administrateur	S.A SNP Boat Service Tunisie	Tunisie
M.Eric de SAINTDO	Société	Situation
Président du Directoire	S.A Rodriguez Group	France
Président Directeur Général	S.A SNP Boat Service	France
Président	S.A.S G. Rodriguez	France
Executive Chairman	Camper & Nicholsons	Luxembourg
CEO	Camper & Nicholsons	Suisse
Administrateur	Camper & Nicholsons	Etats-Unis
Administrateur	Camper & Nicholsons	Grande-Bretagne
Administrateur	Camper & Nicholsons	Monaco
M.Laurent PERIGNON	Société	Situation
Membre du Directoire	S.A Rodriguez Group	France
Administrateur	S.A SNP Boat Service	France
Directeur des opérations (COO)	Camper & Nicholsons	Luxembourg

7.6.2 Rémunérations

Enfin, nous vous informons, qu'au cours de l'exercice social 2011/2012 :

- Monsieur Eric de SAINTDO a perçu, au titre de ses différentes fonctions dans le Groupe, une rémunération totale de 731 K Euros.
- Monsieur Laurent PERIGNON a perçu au titre de ses différentes fonctions dans le Groupe, la somme totale de 180 K Euros.

Les mandataires sociaux ne perçoivent pas de prime de départ et ne bénéficient pas de régime complémentaire de retraite. Le Groupe n'a pas procédé à l'attribution d'options de souscription, d'achat d'actions ou de bons de souscription au profit des mandataires sociaux.

8. Capital et Actionnariat

8.1 Prise de participation

Prise de participation significative ou prise de contrôle d'autres sociétés, par la Société Rodriguez Group : NEANT

8.2 Détention du capital

Identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société Rodriguez Group.

- Participation supérieure à 2/3:	NEANT
- Participation supérieure à 1/2 :	NEANT
- Participation supérieure à 1/3 :	NEANT
- Participation supérieure à 1/5 :	NEANT
- Participation supérieure à 1/10 :	

✓ Monsieur Gérard RODRIGUEZ

11 bis rue Toepffer chez Tavernier Tschang
1206 Genève - Suisse

Propriétaire de 2.460.176 actions sur 12.500.000 actions, soit 19,68 % du capital.

✓ Madame Laurence RODRIGUEZ

11 bis rue Toepffer chez Tavernier Tschang
1206 Genève - Suisse

Propriétaire de 1.950.000 actions sur 12.500.000 actions, soit 15,60 % du capital.

- Participation supérieure à 1/20 :

✓ JPMORGAN CHASE

Investor Services
1 Chaseside, Bournemouth
BH7 7DA UK

Propriétaire de 675.988 actions sur 12.500.000 actions, soit 5,41 % du capital.

8.3 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

Aucune opération sur les titres de Rodriguez Group n'a été réalisée par les dirigeants au cours de l'exercice.

8.4 Rachat par la société de ses propres actions

Au cours de l'exercice, la société n'a pas procédé au rachat de ses propres actions. Dans le cadre du contrat de liquidité confié à Oddo Midcap, au 30 septembre 2012 la société détenait en portefeuille 1.267 titres.

La société détenait au total 115.159 actions propres au 30 septembre 2012.

8.5 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100-3 du Code de commerce nous vous informons que les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont les suivants :

- ✓ **Structure du capital social** : Le capital est composé de 12 500 000 actions de 0,14 euro de nominal (soit 1 750 K€), entièrement libérées. Les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative depuis 4 ans, au nom d'un même actionnaire, disposeront d'un droit de vote double de celui conféré aux autres actionnaires. Ainsi le Groupe Familial Rodriguez détient 55,73 % des droits de vote au 30 septembre 2012. En outre, les banques créancières de la Société ont souscrit à un emprunt obligataire émis par SNP Boat Service SA en date du 21 juillet 2010 d'un montant de 64.662.323,09 € libéré par compensation de créance. Les 4.361.115 obligations émises par SNP Boat Service seront convertibles, à la demande des banques, en actions de la Société (1 action pour 1 obligation) à compter d'avril 2017 et jusqu'en avril 2020, par tranches annuelles successives (10%, 15%, 20% et 55%).
- ✓ **Restrictions statutaires à l'exercice du droit de vote et au transfert d'action** : Tout actionnaire venant à franchir, dans un sens ou dans l'autre, un seuil d'une fraction du capital de la Société représentant 1% des droits de vote et chaque 1% supplémentaire, devra en informer la société dans les conditions et modalités précisées aux articles L.233-7 et L.233-10 du Code de commerce. En cas de non respect de cette obligation, les titres concernés seront privés de droit de vote selon les modalités précisées à l'article L.233-14 du Code de commerce, à la demande, consignée dans un procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction des droits de vote de la Société au moins égale à 2% de ceux-ci.

- ✓ **Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12 :** La société détient 115 159 actions propres au 30 septembre 2012. De plus amples informations sont fournies dans la partie "8. Capital et actionnariat", paragraphe "8.4. Rachat par la société de ses propres actions".

L'identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société est indiquée dans la partie "8. Capital et actionnariat", paragraphe "8.2. Détention du Capital".

- ✓ **Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux :** Néant
- ✓ **Mécanismes de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel :** Néant
- ✓ **Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote :** Néant
- ✓ **Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la Société :** La Société est administrée par un Directoire de 2 à 5 membres choisis ou non parmi les actionnaires et désignés par un Conseil de Surveillance composé d'actionnaires qui exercera le contrôle du Directoire conformément à la loi. Le Directoire est nommé pour une durée de 6 ans par le Conseil de Surveillance qui pourvoit au remplacement de ses membres décédés ou démissionnaires conformément à la loi. Tout membre du Directoire est révocable par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil de Surveillance, sans préavis. Toutefois le Conseil de Surveillance devra appuyer sa proposition de révocation sur des motifs, exprimés dans un avis écrit, dont l'Assemblée devra expressément apprécier le bien-fondé et la légitimité. Les Directeurs peuvent démissionner librement sous réserve que cette démission ne soit pas donnée à contretemps ou dans l'intention de nuire à la Société.
- ✓ **Pouvoirs du Directoire, en particulier en matière d'émission ou de rachat d'actions :** Concernant l'émission ou le rachat d'actions, les pouvoirs du Directoire sont ceux prévus en vertu des dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés anonymes à Conseil de Surveillance et Directoire.

- ✓ **Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société** : La Société a conclu un contrat de fourniture exclusive avec son partenaire Rolls Royce AB prévoyant la faculté pour Rolls Royce d'invoquer la résiliation anticipée du contrat en cas de changement de contrôle de la Société (au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce).
- ✓ **Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Directoire ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique** : Néant

9 Informations légales

9.1 Assemblée générale

Nous vous proposons de nous réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le **28 mars 2013, à 9 Heures 00, à CANNES (06400) HOTEL MAJESTIC – 10, Boulevard de la Croisette**, afin de délibérer sur l'ordre du jour figurant sur la convocation.

9.2 Charges non fiscalement déductibles

La société Rodriguez Group n'a :

- effectué aucune dépense somptuaire au cours de l'exercice,
- réintégré dans le résultat fiscal aucun frais généraux suite à un redressement fiscal.

9.3 Proposition d'affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice social 2011/2012, qui se solde par une perte de – 881 809 Euros, en totalité au poste « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois exercices précédents :

	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende non éligible à l'abattement
- Exercice 2010/2011 :	NEANT	NEANT
- Exercice 2009/2010 :	NEANT	NEANT
- Exercice 2008/2009 :	NEANT	NEANT

9.4 Conventions réglementées

Elles sont soumises à votre approbation dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Directoire

10 Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS (en milliers d'euros)	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a Capital social	1 750	1 750	1 750	1 750	1 750
b Nombre des actions ordinaires existantes (en milliers)	12 500	12 500	12 500	12 500	12 500
c Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d Nombre maximal d'actions futures à créer					
d1 Par conversion d'obligations					
d2 Par exercice de droits de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
b Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 014	(4 496)	(1 300)	(1 722)	(843)
c Impôt sur les bénéfices	(81)	-	245	-	-
d Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(399)	(51 752)	(1 125)	(2 205)	(882)
f Résultat distribué	-	-	-	-	-
RESULTATS PAR ACTION (En €)					
a Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,08	(0,36)	(0,10)	(0,14)	(0,07)
b Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(0,03)	(4,14)	(0,09)	(0,18)	(0,07)
c Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
PERSONNEL					
a Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	1	-
b Montant de la masse salariale de l'exercice	-	-	-	434	-
c Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, etc.)	-	-	-	152	-

III - COMPTES CONSOLIDES
AU 30 SEPTEMBRE 2012

A. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE (BILAN)

ACTIFS			
(En milliers d'euros)	Notes	30/09/2012	30/09/2011
Goodwill	7	24 680	25 489
Immobilisations incorporelles	8	206	218
Immobilisations corporelles	9	3 184	4 800
Actifs financiers	11	522	535
Actifs d'impôts différés	31	339	4 180
Actifs non courants		28 931	35 223
Stocks	12	22 729	53 984
Clients	13	14 393	6 556
Autres actifs courants	14	19 479	19 405
Créances d'impôt sur le résultat	31	437	210
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	22 041	25 784
Actifs courants		79 079	105 939
Total des actifs		108 010	141 163
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
(En milliers d'euros)	Notes	30/09/2012	30/09/2011
Capital	16	1 750	1 750
Réserves et résultats consolidés		(85 057)	(53 394)
Capitaux propres (part du Groupe)		(83 307)	(51 644)
Intérêts minoritaires		-	82
Capitaux propres totaux		(83 307)	(51 562)
Dettes financières	18	81 589	82 056
Engagements envers le personnel	21	454	564
Autres provisions non courantes	22	13 240	17 067
Impôts différés	31	248	424
Autres passifs non courants : passifs gelés à long terme	19	41 609	44 528
Passifs non courants		137 140	144 639
Dettes financières	18	4 325	2 767
Acomptes reçus	19	15 060	16 261
Fournisseurs	19	24 053	19 520
Dettes d'impôt sur le résultat		1 860	435
Autres passifs courants	23	8 879	9 103
Passifs courants		54 177	48 086
Total des passifs et des capitaux propres		108 010	141 163

B. COMPTE DE RESULTAT

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/2012	30/09/2011
Produits des activités ordinaires	24	77 871	100 061
Achats consommés		(67 080)	(68 381)
Autres achats et charges externes	25	(20 183)	(23 036)
Charges de personnel	26	(16 442)	(17 299)
Impôts et taxes		(532)	(684)
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	27	7 007	1 811
Autres produits et charges d'exploitation	28	(1 642)	(2 752)
Résultat opérationnel courant		(21 000)	(10 281)
Autres produits et charges opérationnels	29	(1 587)	(3 199)
Résultat opérationnel		(22 587)	(13 479)
Coût de l'endettement financier net		(3 151)	(2 682)
Autres produits financiers		80	66
Autres charges financières		(2 793)	(3 850)
Résultat financier	30	(5 864)	(6 466)
Résultat avant impôt		(28 451)	(19 945)
Produit (charge) d'impôt	31	(3 712)	(15 094)
Part du Groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net des activités poursuivies		(32 163)	(35 039)
dont intérêts minoritaires		(136)	(201)
Résultat net part du Groupe		(32 027)	(34 838)
Résultat net par action	17	(2,59)	(2,81)
Résultat net dilué par action	17	(2,59)	(2,81)

C. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Cet état est présenté conformément aux dispositions de la norme IAS 1 révisée qui impose de présenter en bas du compte de résultat ou dans un tableau distinct les charges et les produits comptabilisés directement en capitaux propres.

Le résultat net complété de ces autres charges et produits constitue le résultat global.

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/2012	30/09/2011
Résultat net des activités poursuivies		(32 163)	(35 039)
Variation nette de juste valeur		-	-
Ecart de conversion		419	160
Résultat global des activités poursuivies		(31 744)	(34 879)
dont intérêts minoritaires		(136)	(200)
Résultat global part du Groupe		(31 608)	(34 679)
Résultat global par action	17	(2,56)	(2,82)
Résultat global dilué par action	17	(2,56)	(2,82)

D. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/2012	30/09/2011
Résultat des sociétés intégrées		(32 163)	(35 039)
- Dotations et reprises sur amortissements, provisions, dépréciations		(2 214)	774
- Profits/Pertes de réévaluation (juste valeur)		841	3 523
- Résultats de cession		1 416	11
- Charge (Produit) d'impôt	31	3 712	15 094
- Coût de l'endettement financier net	30	3 071	2 682
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		(25 337)	(12 956)
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		24 189	6 867
- Impôts		1 521	(1 218)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Total I)		372	(7 307)
Opérations d'investissements			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 150)	(1 084)
Cessions d'actifs corporels et incorporels		99	34
Variation des prêts et avances consentis		15	982
Autres flux liés aux opérations d'investissement		44	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (Total II)		(992)	(69)
Opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			-
Augmentation de capital en numéraire			-
Rachats et reventes d'actions propres		(10)	(2)
Intérêts décaissés nets		(183)	(15)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		264	21
Remboursements d'emprunts		(4 085)	(7 015)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (Total III)		(4 014)	(7 012)
Variation de trésorerie (I+II+III)		(4 634)	(14 388)
Trésorerie d'ouverture (1)		23 250	37 687
Trésorerie de clôture (2)	15	19 339	23 250
Incidence des variations de cours des devises		(723)	48
Variation de trésorerie		(4 634)	(14 389)

Conformément à la norme IAS 7, le Groupe a opté pour la méthode indirecte qui consiste à présenter les flux de trésorerie nets à partir du résultat.

Rapprochement de la position de trésorerie avec l'état de la situation financière

(En milliers d'euros)	Notes	30/09/2012	30/09/2011	
Trésorerie active	A et 18	22 041	25 784	(1)
Trésorerie passive, dont :	A et 18	(2 702)	(2 534)	(2)
Trésorerie passive gelée		(782)	(783)	
Concours bancaires courants		(1 920)	(1 751)	
Trésorerie nette		19 339	23 250	(1)-(2)
Trésorerie de clôture état de flux de trésorerie		19 339	23 250	

E. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Ecart de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Au 30 septembre 2010	1 750	(18 801)	542	(16 684)	441	(16 243)
Résultat au 30 septembre 2011	-	(34 838)	-	(34 838)	(201)	(35 039)
Variation nette de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Variation de l'écart de conversion	-	-	159	159	1	160
Titres autodétenus	-	(2)	-	(2)	-	(2)
Variations de périmètre	-	157	-	157	(157)	0
Autres variations	-	(436)	-	(436)	(2)	(438)
Au 30 septembre 2011	1 750	(53 919)	701	(51 643)	81	(51 562)
Résultat au 30 septembre 2012	-	(32 027)	-	(32 027)	(136)	(32 163)
Variation nette de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Variation de l'écart de conversion	-	-	419	419	5	424
Titres autodétenus	-	(8)	-	(8)	-	(8)
Variations de périmètre	-	(47)	-	(47)	49	3
Autres variations	-	(2)	-	(2)	-	(2)
Au 30 septembre 2012	1 750	(86 003)	1 121	(83 308)	(0)	(83 308)

F. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

Note 1.	INFORMATIONS GENERALES	41
Note 2.	DECLARATION DE CONFORMITE	41
Note 3.	BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS	43
Note 4.	PRINCIPES COMPTABLES	43
Note 5.	FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE	59
Note 6.	EVENEMENTS POSTERIEURS.....	63
Note 7.	GOODWILL	64
Note 8.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	65
Note 9.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	66
Note 10.	DEPRECIATION D'ACTIFS	66
Note 11.	ACTIFS FINANCIERS	68
Note 12.	STOCKS	69
Note 13.	CLIENTS	69
Note 14.	AUTRES ACTIFS COURANTS.....	70
Note 15.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	70
Note 16.	CAPITAL	70
Note 17.	RESULTAT PAR ACTION	71
Note 18.	DETTES FINANCIERES	71
Note 19.	PASSIFS FINANCIERS PAR CATEGORIE	72
Note 20.	GESTION DES RISQUES FINANCIERS.....	74
Note 21.	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES ASSIMILES	75
Note 22.	AUTRES PROVISIONS	75
Note 23.	AUTRES PASSIFS COURANTS.....	78
Note 24.	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES.....	78
Note 25.	AUTRES ACHATS	79
Note 26.	CHARGES DE PERSONNEL	80
Note 27.	DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	81
Note 28.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	81
Note 29.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	81
Note 30.	RESULTAT FINANCIER NET	82
Note 31.	IMPOTS SUR LES RESULTATS	82
Note 32.	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES	85
Note 33.	ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION	85
Note 34.	ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS	85
Note 35.	SECTEURS OPERATIONNELS.....	87
Note 36.	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 30 SEPTEMBRE 2012	90

Note 1. Informations générales

La société Rodriguez Group («la Société») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé en France, à Cannes. La Société est cotée à Paris sur le marché Eurolist d'Euronext, compartiment C (Code ISIN : FR0000062994).

La Société ainsi que ses filiales (« le Groupe ») exercent leur activité dans le domaine du yachting de luxe. Le Groupe conçoit, assure la maîtrise d'œuvre et commercialise des bateaux d'exception. Il propose également une gamme complète de services tels que le brokerage (intermédiation), le charter (location), l'entretien et le management de bateaux.

La période couverte par ce rapport a débuté le 1^{er} octobre 2011 pour s'achever le 30 septembre 2012.

Note 2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Le Groupe applique toutes les normes et interprétations en vigueur à la date de clôture. Les normes ou amendements dont la date d'application effective est postérieure au 30 septembre 2012 n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne.¹

Les modifications récentes du référentiel IFRS sont les suivantes :

¹ http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Norme ou interprétation	Sujet de la modification apportée
NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS	
IAS 24 révisée	Allègement des informations à fournir par les entreprises publiques et précisions apportées à la définition d'une partie liée
Amendement d'IAS 32	Instruments financiers - Présentation Classement des droits de souscription émis en devises
IFRIC 19	Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres
Amendement d'IFRIC 14	IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction - Paiement d'avance d'exigences de financement minimal
Amendement d'IFRS 7	Informations à fournir en cas de changement de méthode d'évaluation des actifs financiers
AMENDEMENTS RESULTANT DE LA PROCEDURE AMELIORATION ANNUELLE DES IFRS	
Amendement d'IAS 1	Présentation des états financiers Informations à fournir sur la variation des autres éléments du résultat global
Amendement d'IAS 34	Information financière intermédiaire Informations à fournir sur les événements et les transactions significatives
Amendement d'IFRIC 13	Programme de fidélisation clients Détermination de la juste valeur des avantages accordés

N.B : Ne sont pas rappelés dans ce tableau les amendements relatifs aux premiers adoptants des normes IFRS

En vertu de l'article 2 du règlement CE n° 149/2011, le Groupe a appliqué les modifications précédentes pour cet arrêté annuel, l'exercice ayant été ouvert à compter du 1er octobre 2011.

Ces textes n'ont toutefois pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements publiés par l'IASB en 2011 et non encore adoptés par l'Union européenne au 30 septembre 2012. Il s'agit notamment de :

	Entrée en vigueur (selon l'IASB)	Publication du texte	Adoption par l'Europe (date)
IAS 1 Présentation des états financiers : Amendement Présentation des autres éléments du résultat global	01/07/2012	juin-11	2ème trimestre 2012
IAS 12 Amendement des impôts différés - Recouvrement des actifs sous-jacents	01/01/2012	déc-10	3ème trimestre 2012
IAS 19 amendée, Avantages du personnel - Cet amendement prévoit la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres, et le calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement	01/01/2013	juin-11	2ème trimestre 2012
IFRIC 10 Etats financiers consolidés - Précisions sur la notion de contrôle	01/01/2013	mai-11	4ème trimestre 2012
IFRS 11 Partenariats - Suppression de la possibilité d'utiliser l'intégration proportionnelle pour la consolidation des entités sous contrôle conjoint, seule la méthode de consolidation par mise en équivalence étant admise	01/01/2013	mai-11	4ème trimestre 2012
IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	01/01/2013	mai-11	4ème trimestre 2012
IFRS 13 Evaluation de la juste valeur	01/01/2013	mai-11	3ème trimestre 2012

Note 3. Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés comprennent les états de la société anonyme Rodriguez Group et des filiales qu'elle contrôle.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indications contraires, les arrondis étant faits au millier d'euro supérieur lorsque le montant après la virgule est supérieur ou égal à 500 €.

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 36.

Méthodes d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels du 30 septembre 2012 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le Directoire le 12 décembre 2012.

Note 4. Principes comptables

4.1 Principes généraux d'évaluation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur.

En dépit des difficultés rencontrées par le Groupe, la convention de continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

4.2 Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations corporelles et incorporelles, les stocks de bateaux d'occasion, les goodwill, les actifs financiers, les provisions pour risques et charges, les impôts différés actifs et l'actualisation du passif restant à rembourser dans le cadre de la sauvegarde.

4.3 Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés clôturent leur exercice social au 30 septembre.

Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe intégrées globalement à partir de la date de prise de contrôle. Elles cessent de l'être lorsque le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Une filiale est contrôlée lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, sa politique financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages des activités de celle-ci. En général, les entreprises contrôlées sont celles dans lesquelles la société Rodriguez Group détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote.

Les comptes consolidés incluent la totalité des actifs, passifs, produits et charges de la filiale. Les capitaux propres et le résultat sont partagés entre la part du Groupe et celle des actionnaires minoritaires.

Les états financiers sont consolidés à compter de la prise de contrôle jusqu'à la perte de celui-ci.

Participations dans les coentreprises

Les coentreprises sont des entités dont l'activité économique est sous contrôle conjoint, ce qui signifie que l'ensemble des décisions stratégiques, financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent un consentement unanime ou quasi unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsqu'une entité exerce son activité directement dans le cadre d'un accord de coentreprise, la quote-part du Groupe dans les actifs et passifs, ainsi que dans les produits et charges de la coentreprise est comptabilisée dans les états financiers de l'entité.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle.

En général, il s'agit de sociétés dans lesquelles le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote.

Les participations du Groupe dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les statuts de Rodriguez Group Middle East prévoient que les décisions d'assemblée générale doivent être prises à l'unanimité des voix des actionnaires représentant la totalité du capital. Cette société est donc consolidée proportionnellement.

Opérations éliminées

Les soldes et transactions commerciales et financières, ainsi que les résultats provenant de transactions inter-sociétés sont éliminés dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés.

4.4 Regroupement d'entreprises

Goodwill

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle sont inscrites à l'actif en goodwill. Les éventuelles différences négatives sont enregistrées directement en résultat de la période.

Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable.

Une UGT est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services liés et qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents de ceux des autres UGT.

Pour l'identification des UGT, les critères suivants ont été pris en compte :

- la manière dont la direction gère les activités de l'entité ou prend ses décisions en matière de poursuite ou de sortie des actifs ou des activités de l'entreprise,
- l'existence d'un marché actif pour tout ou partie de la production résultant de l'actif ou du groupe d'actifs,
- le caractère autonome de l'UGT tant en matière d'équipe de direction, de stratégie, de marché.

Les activités du Groupe correspondent aux UGT suivantes :

Activité Vente de bateaux

- UGT Vente de bateaux (SNP Boat Service et filiales de commercialisation)

Activité Services

- UGT Réparation navale (Gérard Rodriguez)
- UGT Services & Brokerage (Camper & Nicholsons)
- UGT Autres services dont Charter et Marchandises (SNP Boat Service)
- UGT Tunisie (Le Yacht Tunisie et SNP Boat Service Tunisie)

Une seule UGT a été identifiée dans l'activité « Ventes de bateaux », s'agissant d'une activité homogène dont les flux ont les mêmes caractéristiques en termes de rentabilité et de risques. En revanche, l'activité « Services » a été scindée en cinq UGT, chacune constituant un sous-ensemble cohérent et présentant des caractéristiques propres, soit en fonction du marché et des entrées de trésorerie (Tunisie), soit de la spécificité en termes de stratégie et de gestion (Camper & Nicholsons) ou de la nature de l'activité (Réparation navale, Vente de marchandises).

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Les acquisitions d'intérêts minoritaires correspondent à la différence entre le prix payé et la valeur comptable des actifs nets acquis.

Conformément aux changements prévus dans la norme IAS27 révisée, l'attribution aux intérêts minoritaires des pertes d'une filiale n'est plus limitée au montant positif de la part des minoritaires dans les capitaux propres de la filiale.

4.5 Méthodes de conversion

Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

De façon dérogatoire, et en application des dispositions de la loi sur la sauvegarde, les dettes libellées en devises incluses dans le passif au 7 avril 2009 ont été converties en euros au cours du jour.

Etats financiers en devises

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe exprimés en devises, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Par exception, les goodwill exprimés dans la monnaie de l'entreprise acquéreuse des titres, antérieurement à l'adoption des normes IFRS, ont été maintenus dans cette monnaie. Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de l'année. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Ecart de conversion », jusqu'à la cession complète de la société.

A la clôture, toutes les filiales étrangères sont situées dans la zone euro, à l'exception des filiales américaine (SNP Boat Service Inc), tunisiennes (Le Yacht Tunisie et SNP Boat Service Tunisie) et dubaïote (Rodriguez Group Middle East). Les comptes des sociétés du groupe Camper & Nicholsons Intl., tout en étant situés en zone euro, sont établis en USD (monnaie de fonctionnement) et convertis en euros pour les besoins de la consolidation.

4.6 Immobilisations incorporelles

Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les dépenses de développement correspondent aux coûts engagés pour la conception de prototypes et de plans. Le groupe engage des dépenses pour un bateau lorsqu'il considère qu'un marché existe. Ces dépenses sont identifiées par ligne de produits. Les dépenses de développement sont internes (engagées par le bureau d'études) et externes (bureau d'études extérieur, honoraires d'architecte pour la conception des plans). Ces dépenses sont activables dès lors qu'elles répondent aux six critères exposés dans la norme IAS 38. Les coûts de développement sont évalués au coût direct de production, après neutralisation de la quote-part de frais généraux.

Amortissement

Ces actifs sont amortis à partir de la date de construction du bateau sur une durée d'utilité correspondant à la durée de vie de la ligne de bateaux à laquelle ils se rattachent. La durée actuelle est de 5 ans. Lorsqu'il n'y a plus de bateaux en carnet de commandes pour une ligne donnée, ou si, suite à un évènement particulier, une ligne n'est finalement pas mise en production, les actifs correspondant font alors l'objet d'une dépréciation complémentaire non courante.

Les amortissements des autres immobilisations sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après :

- Droit au bail : 10 ans (durée du bail)
- Brevets et licences (acquis) : 5 ans
- Droits d'exploitation : 13 ans (durée des droits)

4.7 Immobilisations corporelles

Evaluation

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et éventuellement des dépréciations déterminées selon IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication ne sont pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations, et sont comptabilisés en charges de période.

Les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale sont identifiés, afin d'être amortis sur leur durée d'utilité propre. Les frais d'entretien récurrents ou ne répondant pas aux critères de l'approche par composants sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Amortissements

Les amortissements des immobilisations sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après.

Les terrains ne sont pas amortis.

- Constructions : 30 à 50 ans
- Installations, matériels techniques : 2 à 10 ans
- Autres immobilisations : 5 à 30 ans

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées en déduction de la valeur brute de l'investissement correspondant. Elles sont reprises au rythme de l'amortissement de ce dernier.

Contrats de location

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location - financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs objets d'un contrat de location - financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe et de la durée du contrat. Annuellement, ils sont testés pour dépréciation conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

4.8 Pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles

Les valeurs comptables des actifs sont revues afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur:

- pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée et les goodwill : à chaque clôture,
- pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

La valeur comptable d'un actif est dépréciée lorsque sa valeur comptable devient inférieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée à partir des valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs) et de sa sortie. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs. Le taux est déterminé à partir du taux d'intérêt sans risque du marché correspondant à la valeur temps de l'argent augmenté de la marge nécessaire pour couvrir le risque spécifique à l'actif.

Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés.

La perte de valeur éventuelle est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

Les difficultés rencontrées par le Groupe qui ont entraîné le recours à la procédure de sauvegarde constituent au regard d'IAS 36, un indice de nature à entraîner la réalisation de tests de dépréciation sur les goodwill ainsi que sur les actifs corporels.

4.9 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont enregistrés en stocks au coût de revient. A chaque clôture, ils sont enregistrés au plus bas du coût historique et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Bateaux

Ce poste inclut principalement des bateaux neufs et d'occasion. Les remises en état des bateaux d'occasion sont enregistrées en travaux en cours. Une dépréciation est constituée au cas par cas quand la valeur nette de réalisation devient inférieure au coût. La provision prend en compte les travaux de maintien en état à réaliser pour vendre les bateaux à leur valeur nette comptable.

Ces travaux autrefois non significatifs compte tenu de la rotation des stocks sont devenus plus importants parce que les bateaux restant en stock sont pour la plupart des unités de taille moyenne, dont la vente s'effectue sur un marché plus concurrentiel. Ils entraînent une détérioration et une obsolescence de certains équipements et aménagements, qui doivent être changés ou réparés.

La Direction Commerciale a établi un état chiffré des travaux minimums prévisionnels afin de pouvoir vendre les bateaux en stock à leur valeur de marché. Cet état est réalisé sur la base de devis externes et internes par type de travaux.

- Méthode de dépréciation des stocks de bateaux neufs :

La valeur nette de réalisation est fondée sur les estimations du Groupe par rapport au marché existant pour ces unités, et sur les transactions réalisées à la date de clôture. Une perte à terminaison sur les bateaux en cours de construction peut être constatée le cas échéant si la valeur de réalisation prévue est inférieure au coût de revient budgété.

- Méthode de dépréciation des stocks de bateaux d'occasion :

La valeur nette de réalisation est déterminée en se basant sur les prix de vente des transactions réalisées au cours de l'exercice pondérés en fonction de l'âge et de l'état du bateau. Les travaux de maintien en état à réaliser pour vendre ces bateaux sont pris en compte pour déterminer la valeur nette de réalisation.

Stocks de marchandises

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus. Ces stocks sont évalués selon la méthode premier entré / premier sorti. Les marchandises font éventuellement l'objet de dépréciation afin de tenir compte des risques d'obsolescence.

4.10 Clients

Les créances clients sont des actifs financiers courants.

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

4.11 Autres instruments financiers

Classification des instruments financiers actifs

Les actifs financiers sont classés, selon le cas, en :

- actifs financiers à la juste valeur par le résultat,
- prêts et créances,
- placements détenus jusqu'à leur échéance,
- actifs financiers disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement.

A chaque clôture, les investissements classés dans les catégories « juste valeur par le résultat » ou « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur.

- **Actifs financiers disponibles à la vente :**

Cette catégorie correspond généralement à des titres de participation non consolidés.

Le Groupe ne détient aucun actif de cette nature à la clôture.

- **Actifs financiers à la juste valeur par le résultat :**

Le Groupe n'inclut dans cette catégorie que les seuls actifs financiers considérés comme détenus à des fins de transaction acquis en vue d'être revendus à court terme. Les profits et les pertes sur ces actifs sont enregistrés en résultat. Il s'agit généralement des valeurs mobilières de placement.

- **Placements détenus jusqu'à leur échéance :**

Cette catégorie correspond principalement à des prêts obligataires. Le Groupe ne détient aucun actif de cette nature à la clôture.

- **Prêts et créances :**

A chaque arrêté, les prêts et créances sont évalués au coût amorti, diminué le cas échéant d'une dépréciation.

Cette catégorie correspond pour l'essentiel aux créances clients, aux autres créances contractuelles et à la trésorerie.

Classification des instruments financiers passifs

Les passifs financiers sont classés, selon le cas en passifs financiers au coût amorti ou en passifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Dépréciation des actifs financiers

Des dépréciations sont constituées et comptabilisées au résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de ces actifs financiers. Un indicateur de dépréciation permettant de déterminer une indication objective de perte de valeur est la baisse significative ou prolongée de la juste valeur en dessous de son coût d'acquisition. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation. Toute reprise ultérieure de dépréciation est également enregistrée en résultat.

La valeur de marché est déterminée sur la base des prix de marché publiés à la date de clôture, ou à défaut par référence à la valeur actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'investissement.

Instruments financiers dérivés

Aucun instrument financier dérivé n'était utilisé à la clôture.

4.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition, y compris les fonds mis en dépôt par les clients.

Les placements à court terme sont comptabilisés à la valeur de marché à chaque clôture.

4.13 Avantages du personnel

Types de régime de retraite

En vertu d'obligations légales ou d'usages, le Groupe participe à des régimes de retraite complémentaires ou autres avantages à long terme au profit des salariés. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations. Les contributions versées aux régimes sont enregistrées en charges de période.

Le cas échéant, les contributions restant à acquitter au titre de la période sont provisionnées. Les engagements décrits en note 21 concernent exclusivement des engagements liés à la rémunération des salariés. Il n'y a pas d'actifs détenus en couverture des engagements.

Nature des engagements

- Indemnités de départ :

Les indemnités de départ dues par les entités françaises du groupe sont liées à la convention collective applicable dans le secteur et concernent les indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

- Régimes complémentaires de retraite :

Les engagements de retraite et assimilés résultant de régimes à prestations définies font l'objet d'une provision évaluée sur la base d'un calcul actuariel réalisé au moins une fois par an. Ces engagements ne concernent que les indemnités de départ en retraite. La méthode des unités de crédits projetées est appliquée : chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation envers les salariés.

Les calculs intègrent les spécificités des différents régimes ainsi que les hypothèses de date de départ à la retraite, d'évolution de carrière et d'augmentation des salaires, la probabilité du salarié d'être encore présent dans le Groupe à l'âge de la retraite (taux de rotation du personnel, tables de mortalité...).

L'obligation est actualisée sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie. L'obligation est provisionnée déduction faite, le cas échéant, des actifs de régime évalués à leur juste valeur.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèse sur les engagements. Ils sont comptabilisés en résultat.

Les charges nettes de retraite et avantages assimilés sont comptabilisés dans le résultat opérationnel de la période, sauf pour la charge d'actualisation des droits enregistrée en résultat financier.

4.14 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation. Les provisions sont actualisées si l'effet du temps est significatif. La variation correspondante est alors comptabilisée en charges financières.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si elle a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (prud'hommes, contrôles fiscaux, clients...) sont provisionnés dès lors qu'une obligation non contestée du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

4.15 Dettes financières

Les emprunts produisant intérêts sont comptabilisés à la valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction associés. A chaque clôture, les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dans le cas d'emprunts contractés à des conditions hors marché, sont également prises en compte les éventuelles décotes ou surcotes, ce qui se traduit par :

- l'inscription en résultat dans l'exercice de première comptabilisation de l'emprunt de la différence éventuelle (décote en général) entre la valeur des paiements futurs actualisés au taux du marché et la valeur nominale des emprunts,
- la comptabilisation sur la durée de l'emprunt des intérêts qui auraient été calculés au taux du marché sur un emprunt d'un nominal équivalent à la juste valeur de l'emprunt contracté.

Les obligations convertibles émises par le groupe sont comptabilisées en distinguant deux composantes :

- une composante dette comptabilisée au coût amorti calculé à l'aide d'un taux d'intérêt de marché estimé pour un emprunt obligataire non convertible équivalent. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission,
- une composante option de conversion comptabilisée en capitaux propres pour un montant égal à la différence entre la valeur d'émission et la composante dette. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission et des impôts différés.

Les emprunts sont ventilés en :

- passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture,
- passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

4.16 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées au montant de la trésorerie ou de la contrepartie reçue, c'est-à-dire au prix de la transaction. Ces dettes constituent des passifs financiers.

Toutefois, dans le cas d'une dette fournisseur à long terme non rémunérée ou dont le remboursement fait l'objet d'un étalement sur une longue période, notamment en raison du plan de sauvegarde, la juste valeur de la dette est estimée comme étant la somme des flux futurs actualisés au taux prévalant sur le marché pour un instrument similaire. La dette est alors enregistrée pour un montant inférieur à son montant nominal (décote).

4.17 Impôts

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Tous les impôts différés actifs ont été comptabilisés. Ils ont fait l'objet d'une dépréciation à hauteur des montants qui ne devraient pas être consommés dans un délai de cinq ans, selon le business plan actualisé du groupe.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale (groupe d'intégration fiscale).

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

Les impôts différés actifs et passifs ne sont pas actualisés.

4.18 Chiffre d'affaires

Ventes de bateaux neufs

En l'absence de règles spécifiques applicables à l'activité de conception, de maîtrise d'ouvrage et de commercialisation, Rodriguez Group a décidé d'appliquer les dispositions des normes IAS 11 (contrats de construction) et IAS 18 (produits des activités ordinaires) pour l'activité vente de bateaux neufs.

Le produit du contrat correspond au prix de vente du bateau indiqué dans le contrat de vente, ou à défaut dans la letter of agreement signée avec le client et confirmée par le versement d'un premier acompte. En pratique, il n'y a pas de modifications substantielles qui nécessiteraient de revoir le produit du contrat.

Les revenus et la marge d'exploitation sur les ventes de bateaux neufs en cours de construction sont constatés à l'avancement, sur la base des coûts engagés pour les travaux de construction des bateaux.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en rapprochant les coûts engagés et les coûts totaux estimés des contrats. Ces montants sont déterminés et communiqués chaque mois et pour chaque unité par les chantiers de construction des navires.

Le coût de production inclut :

- les coûts directement liés au contrat concerné,
- les coûts attribuables à l'activité de contrats en général et qui peuvent être affectés au contrat,
- tous autres coûts qui peuvent être spécifiquement facturés au client selon les termes du contrat.

Les matériels affectés à une commande et non encore consommés sont comptabilisés en charges constatées d'avance.

Les coûts commerciaux sont comptabilisés directement en charges de période dès lors qu'ils ne sont pas directement affectables aux contrats.

Ventes de bateaux d'occasion

La vente d'unités déjà livrées (neuves ou d'occasion) est enregistrée à la date du transfert des risques et avantages liés à la propriété, qui est le plus souvent matérialisé par le procès verbal de réception / Protocol of delivery and acceptance.

Prestations de services

Le chiffre d'affaires est reconnu de la manière suivante :

- Réparation : comptabilisation à la date de réalisation des travaux,
- Commissions sur ventes : comptabilisation au rythme du paiement des acomptes par le client acheteur du bateau,
- Commissions sur prestations charter : comptabilisation à la date d'exécution de la prestation.

4.19 Détermination du résultat opérationnel courant

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel courant est obtenu par différence des charges et produits avant impôt autres que:

- les autres produits et charges opérationnels,
- les éléments de nature financière,
- les résultats des sociétés mises en équivalence,
- le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

La « Participation des salariés » est, le cas échéant, intégrée dans les charges de personnel.

Le résultat opérationnel est obtenu à partir du résultat opérationnel courant corrigé des autres produits et charges opérationnels qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenue, incluant notamment :

- les dépréciations des goodwill et des immobilisations constatées,
- les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs, de montants significatifs, concernant des événements ou des décisions d'envergure,
- les plus ou moins-values de cession d'actifs non courants,
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif.

4.20 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

4.21 Secteurs opérationnels

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Les secteurs d'activité retenus par Rodriguez Group sont les suivants :

- vente de bateaux : bateaux neufs customs, semi customs et bateaux d'occasion,
- prestations de services : réparation, commissions sur ventes, commissions sur charter et autres prestations connexes et marchandises associées,
- autres : activité de holding.

Les actifs sectoriels sont les actifs courants et non courants utilisés par un secteur. Les actifs non rattachables à un secteur apparaissent sur la ligne « Actifs non alloués ».

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants. Les passifs non rattachables à un secteur apparaissent sur la ligne « Passifs non alloués ».

La note 35 présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs, aux passifs et aux investissements.

Compte tenu de l'application obligatoire de la norme IFRS 8 sur l'information sectorielle, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, la ventilation par zone géographique n'est plus présentée, la nouvelle norme ne requérant qu'un seul niveau d'information sectorielle.

Note 5. Faits marquants de la période

5.1 Etat d'avancement du plan de sauvegarde

Renégociation des conditions de remboursement du passif gelé de SNP Boat Service

Par jugement rendu le 13 décembre 2011, notifié à la société le 21 décembre 2011, le Tribunal de Commerce de Cannes a entériné la modification du plan de sauvegarde de la SNP BOAT SERVICE. Les échéances du plan de sauvegarde (fournisseurs et banques) sont désormais conjointement réglées le 31 octobre de chaque année, et non plus en avril (pour les fournisseurs) et en juin (pour les banques).

Par exception, la dernière échéance du plan reste fixée au 20 avril 2020.

Ainsi, l'échéance initialement payable le 7 avril 2012 a été reportée au 31 octobre 2012.

En outre, dans le cadre du protocole bancaire, tout règlement effectué en cours d'année et qui excèderait le montant dû au titre de l'échéance de cette même période tel qu'initialement prévu par le protocole, sera imputé en préférence sur l'échéance de l'année suivante.

Le plan de Sauvegarde du Yacht n'est pas concerné par ce jugement, devenu définitif.

Exécution du plan de sauvegarde

Les entités Rodriguez Group, Le Yacht et SAS G. Rodriguez ont procédé, au cours du mois d'avril 2012, au règlement de la deuxième échéance de leurs plans d'apurement du passif respectifs.

La SAS G. Rodriguez, bénéficiant d'un plan de sauvegarde court (d'une durée de 3 ans), constatera l'exécution de son plan par apurement du passif en avril 2013 après paiement de la dernière échéance.

Attestant de la parfaite exécution des plans de sauvegarde des différentes entités, et ce depuis plus de deux ans, le Tribunal de Commerce de Cannes a autorisé au cours de l'exercice l'annulation de toutes les mentions relatives à la procédure de sauvegarde portées sur les extraits de registre du commerce des quatre sociétés.

Fixation du passif définitivement admis

Un nombre important d'ordonnances relatives au passif gelé contesté ont été rendues par le juge-commissaire, fixant la quasi-intégralité du passif admis à chacune des procédures.

Les audiences de contestations de créances se poursuivront sur l'exercice 2012/2013, un sursis à statuer ayant été requis pour toutes les affaires concernant des créances devant être validées par le juge du fond (principe et montant) avant examen par le juge commissaire.

Il est ici précisé que par prudence, et sur la base d'une évaluation conjointe des risques par les conseils du groupe et la Direction, l'intégralité du passif éventuel relatif à ces créances contestées avait été provisionnée au 30 septembre 2010 et a été réactualisée sur l'exercice 2011/2012.

Les provisions sont reprises au fur et à mesure des ordonnances rendues par le juge commissaire, aboutissant soit à une admission définitive (total ou partielle) de la créance, soit à un rejet.

5.2 Gouvernement d'entreprise

Nommé en mars 2011 Président du Directoire de Rodriguez Group, Eric de Saintdo a poursuivi au cours de l'exercice 2011/2012 la réorganisation fonctionnelle des différents pôles de compétitivité du Groupe, appuyé par une équipe de management renouvelée dont le rôle est de mettre en place des relais de croissance au sein des différentes *business units*.

Couplée à la révision des procédures de contrôle interne, cette réorganisation fonctionnelle a sensiblement amélioré l'efficacité opérationnelle du Groupe : fluidité et circulation de l'information, identification précoce des points de blocage, degré élevé de réactivité.

Le 30 mars 2012, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'approbation des comptes, Alexandre Rodriguez a été nommé au poste de Président du Conseil de Surveillance de Rodriguez Group, succédant ainsi à Laurence Rodriguez, et ce pour la durée restant à courir sur son mandat de membre du Conseil.

5.3 Repositionnement du Groupe

Evolution de la gamme vers les unités de grandes tailles

Face à l'évolution du marché de la Grande Plaisance, dont le Groupe suit et connaît parfaitement les tendances, Rodriguez Group a entamé en 2010 une démarche de repositionnement de sa gamme sur les unités de grandes tailles (supérieures à 31mètres).

Désormais, la diversification de son offre passe davantage par la diversité du type de bateaux offert à la vente (semi déplacement ou déplacement, open ou non, en fibre, en acier ou en aluminium) davantage que sur l'extension des gammes de tailles.

Cette évolution permet au Groupe de cibler une clientèle qu'elle connaît, et dont les besoins ont eux-aussi évolués au fur et à mesure des années, vers l'hyper luxe.

L'exercice 2011/2012 a concrétisé les premiers succès significatifs de cette stratégie, avec la livraison en juillet 2012 du 43 mètres AZUL ITALYACHTS (3^{ème} unité de la gamme) et du 40 mètres ALLOY SANLORENZO vendu par Rodriguez Group.

L'exercice 2011/2012 s'est surtout achevé par la vente du premier Méga Yacht, le 165 AZUL ITALYACHTS, un yacht de 50mètres aux performances techniques exceptionnelles, véritable parangon du savoir-faire Rodriguez Group.

Nouveau partenariat avec le chantier Cerri – Groupe Baglietto

Pour accentuer le renouvellement de son offre, Rodriguez Group a misé sur l'avenir en signant en février 2012 un partenariat majeur avec le chantier Cerri, chantier nouvellement intégré au Groupe Baglietto, récemment repris par SIAS (Societa Iniziative Autostradali e Servizi). Ce groupe, qui est coté en bourse, est dirigé par l'industriel Beniamino Gavio.

Cette signature a permis à Rodriguez Group de présenter dès le Festival de la Plaisance de Septembre 2012 la première unité sortie des chantiers CERRI : le 102 Flying Sport. Les lignes esthétiques et les qualités techniques de ce yacht ont reçu un accueil très chaleureux par les professionnels du secteur, qui ont unanimement vantés sa ligne racée et son style unique, dans la continuité des produits développés par Rodriguez Group depuis son origine.

Une unité de 86 pieds est également proposée à la vente et constitue un premier point d'ancrage vers une évolution de la gamme sur des modèles plus grands, dont les projets sont déjà prêts.

En 2013, ces unités passeront donc respectivement en 90' et 110'. Pour 2014, un 130' est déjà à l'étude et annoncé comme un des Opens rapides parmi les plus grands de la flotte mondiale.

Toutes ces unités seront distribuées en exclusivité mondiale par Rodriguez Group.

Les principes fondamentaux de cette exclusivité, déjà entérinés lors de la conclusion des partenariats avec les chantiers Italyachts et Sanlorenzo, demeurent intacts :

- exclusivité sans engagements significatifs de volumes,
- adaptation du prix d'achat aux conditions de marché.

5.4 Rationalisation des implantations internationales

Rodriguez Group a poursuivi au cours de l'exercice l'analyse de la rentabilité de ses bureaux à l'étranger. Priorité a été donnée aux implantations proches des lieux d'établissement de sa clientèle : Côte d'Azur (Antibes, Golfe-Juan, Cannes et Saint-Tropez), Monaco, Londres, et la Côte Est des Etats-Unis (Palm Beach, Miami, Fort Lauderdale, Newport).

Fusion absorption de Customs Management SPA par SNP Boat Service Italia SPA

Malgré son caractère historique en raison de la proximité avec les chantiers de construction, la présence de Rodriguez Group sur le territoire italien a été repensée. Les deux filiales italiennes, basées à San Remo, ont ainsi fusionné pour ne laisser subsister qu'une seule entité.

Cette opération, effective au cours de l'exercice 2011/2012, a été réalisée avec effet rétroactif au 1er octobre 2011.

Les conditions financières de la fusion ont été déterminées sous le contrôle du commissaire à la fusion. Le capital social de SNP Boat Service Italia SPA a été augmenté d'un montant de 376 000 euros par l'émission de 1 880 actions nouvelles souscrites par les actionnaires de Custom Management SPA, SNP Boat Service détenant désormais 87,29 % de SNP Boat Service Italia SPA.

La société Custom Management SPA est ainsi dissoute sans liquidation, la totalité de son patrimoine étant transféré à SNP Boat Service Italia SPA.

Liquidation de la société SNP Boat Service Suisse

La radiation définitive de la société est intervenue en Mai 2012.

Les comptes arrêtés au 30 septembre 2011 de cette entité ayant été établis sur la base de valeurs liquidatives, les comptes consolidés n'ont pas été impactés par cette opération.

Le Groupe Rodriguez conserve néanmoins une implantation en Suisse via sa filiale Camper & Nicholson Geneva.

Projet de création d'une nouvelle entité monégasque

Afin d'exercer au mieux les opportunités offertes par les contrats de distribution exclusive (qui inclut une exclusivité de distribution sur le territoire monégasque), SNP BOAT a sollicité des autorités locales l'autorisation d'implanter une structure sur le territoire monégasque.

Il a donc été proposé de créer une société à responsabilité limitée de droit monégasque dont le capital social serait de 15 000 €.

Le Conseil d'Administration de SNP Boat Service a autorisé, le 24 octobre 2011, la souscription, à hauteur de 99% dans le capital de cette société.

La Direction de l'Expansion Economique ayant formulé un avis favorable à ce projet, les formalités pratiques d'ouverture du bureau (domicilié au sein des locaux de Camper & Nicholson Monaco) se poursuivront sur l'exercice.

Restructuration de la présence du Groupe au Moyen-Orient

L'optimisation de la présence du Groupe sur ce marché reste en discussion avec les partenaires locaux.

En Janvier 2012, les associés de la société le Yacht Tunisie, ont décidé de procéder à une augmentation de capital par incorporation de compte courant à laquelle, seule la société SNP BOAT Service Tunisie a bien voulu participer.

De ce fait, au 30 septembre 2012 la société SNP Boat Service Tunisie détient désormais 99,20% de la société le Yacht Tunisie, contre 50% sur l'exercice 2010/2011.

5.5 Axes de développement commercial

Présence du Groupe au salon de Hainan en Chine

Pour la deuxième année consécutive, Rodriguez Group a participé au Hainan Rendez-Vous, dont la troisième édition s'est déroulée entre le 5 et le 8 avril 2012 dans la ville de Sanya, au sud de la Chine. Ce salon, qui regroupe tous les secteurs du luxe, constitue une occasion privilégiée d'aller à la rencontre de la clientèle asiatique, nouvelle venue sur le marché de la Grande Plaisance.

En novembre 2012, Rodriguez Group a également présenté ses produits lors du Xiamen Boat Show.

Rodriguez Group étudie actuellement la possibilité de renforcer sa présence lors de ces événements, en s'alliant à d'autres marques de luxe.

Ouverture d'un nouveau shipchandler « Le Yacht L'Annexe »

Le shipchandler de Rodriguez Group « Le Yacht », étend son offre de service en ouvrant un tout nouvel espace destiné aux professionnels : « Le Yacht L'Annexe ».

Celui-ci est situé au cœur même du chantier naval G. Rodriguez, sur le Port Camille Rayon à Golfe Juan, au plus près des activités de refit et d'entretien, pour proposer un vaste choix de produits (plus de 500 références), ainsi que l'expertise de ses conseillers-vendeurs.

Note 6. Evénements postérieurs

Paiement de la deuxième échéance du plan de sauvegarde

Conformément au jugement modifiant le plan, SNP Boat Service a procédé au cours du mois d'octobre 2012 au règlement du second dividende de son plan de sauvegarde (Banques, fournisseurs et passif fiscal et social).

Accord transactionnel avec le Groupe ARNO

Un accord transactionnel a été conclu en octobre 2012 avec le Groupe ARNO, ancien partenaires du Groupe pour la commercialisation des bateaux de la gamme LEOPARD.

En raison d'importantes difficultés financières et commerciales, le Groupe ARNO n'avait pas été en mesure d'honorer les dernières livraisons de bateaux commandés et payés par Rodriguez Group au cours de la période d'observation.

L'accord signé sous l'égide des organes de la procédure a permis à Rodriguez Group de reprendre possession de ces trois dernières unités (deux 31 mètres et un 34 mètres), dont la construction avait à peine été entamée par ARNO.

La fabrication et la finalisation de ces unités a ainsi été confiée aux chantiers ITALYACHTS, anciens sous-traitants d'ARNO.

Note 7. Goodwill

Liste des goodwill (en valeur nette comptable) :

Société ou groupe	Année d'acquisition	Monnaie	30/09/2012	30/09/2011
Camper & Nicholsons	2001	€	23 918	23 918
BSA	2002	USD	680	1 490
Le Yacht Tunisie	2004	€	20	20
SNP BOAT Italie (après fusion avec Customs Managements)	2007	€	61	61
Valeur nette comptable			24 680	25 489

L'acquisition de la société Camper & Nicholsons ayant été réalisée avant le passage aux IFRS, le goodwill a été maintenu en Euro, et non dans la monnaie de la société acquise.

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Goodwill nets à l'ouverture	25 489	25 474
Acquisitions	-	-
Cessions	-	-
Variations de change	76	15
Dépréciations	(885)	-
Goodwill nets à la clôture	24 680	25 489

L'organisation du Groupe permet d'allouer les goodwill constatés lors des regroupements d'entreprises aux 5 unités génératrices de trésorerie concernées :

UGT	Valeur comptable par UGT	
	30/09/2012	30/09/2011
Vente de bateaux	61	61
Réparations navales	-	-
Services & Brokerage (CNI)	24 598	25 408
Autres services	-	-
Tunisie	20	20
TOTAL	24 680	25 489

Le goodwill relatif aux titres BSA à été déprécié sur l'exercice pour un montant de 0,9 M€.

Note 8. Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	Frais R&D	Fonds commercial	Marques et licences	Total
Valeur brute à l'ouverture	-	149	486	635
Ecart de conversion	-	-	7	7
Cessions/ sorties	-	-	(12)	(12)
Variations de périmètre	-	-	(0)	(0)
Acquisitions	-	-	4	4
Reclassements et autres	-	-	-	-
Valeur brute à la clôture	-	149	485	634
Amortissements cumulés à l'ouverture	-	129	288	417
Ecart de conversion	-	-	(0)	(0)
Cessions/ sorties	-	-	(12)	(12)
Variations de périmètre	-	-	(0)	(0)
Dotation aux amortissements	-	8	-	8
Dotation aux dépréciations	-	-	16	16
Reclassements et autres	-	-	-	-
Amortissements cumulés à la clôture	-	138	291	429
Valeur nette comptable à l'ouverture	-	20	198	218
Valeur nette comptable à la clôture	-	11	194	205

Note 9. Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	Constructions	Matériel et outillage	Autres immo. corp.	Immo. corp. en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	2 207	1 466	17 436	-	21 109
Ecart de conversion	1	(8)	112	-	105
Cessions / sortie	(433)	(103)	(9 037)	-	(9 573)
Variations de périmètre	-	-	(28)	-	(28)
Acquisitions	47	242	857	-	1 147
Reclassements	-	-	-	-	-
Valeur brute à la clôture	1 822	1 597	9 340	-	12 759
Amortissements cumulés à l'ouverture	1 623	1 289	13 397	-	16 308
Ecart de conversion	8	(9)	64	-	63
Cessions / sortie	(260)	(92)	(7 681)	-	(8 033)
Variations de périmètre	-	-	(28)	-	(28)
Dotations aux amortissements	65	85	1 115	-	1 265
Dotations aux dépréciations	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés à la clôture	1 436	1 273	6 866	-	9 575
Valeur nette comptable à l'ouverture	584	178	4 039	-	4 800
Valeur nette comptable à la clôture	386	324	2 474	-	3 184

Dont actifs en location financement (véhicules de tourisme, matériel et outillage) :

- montant brut au 30/09/2012 : 0,5 M€
- montant net au 30/09/2012 : 0,2 M€

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé au désarmement du dernier de ses bateaux qui était immobilisé à l'ouverture de la période pour une valeur brute de 8,5 M€. Ce dernier qui avait été inscrit dans les stocks de bateaux d'occasion, a été vendu sur l'exercice écoulé.

Note 10. Dépréciation d'actifs

La méthodologie utilisée pour les tests de dépréciation est décrite en note 4.8 « Perte de valeur ».

Les valeurs recouvrables ont été calculées à partir de la valeur d'utilité qui correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et de sa sortie à la fin de la durée de vie estimée. Les flux de trésorerie ont été déterminés à partir du dernier business plan du Groupe.

Activité CNI

Le test de valeur effectué sur CNI concerne l'ensemble des actifs, y compris le besoin en fonds de roulement, qui compte tenu de l'activité particulière du Groupe et des avances accordées par les clients est négatif. La valeur d'utilité de l'activité CNI repose sur les prévisions de cash flow à 5 ans, actualisés à 9,78% (contre 9,5% à la clôture de l'exercice précédent).

Ce taux a en effet été revu à la hausse cette année de façon à prendre en compte le risque supplémentaire lié aux résultats de CNI. Il a été déterminé sur la base des hypothèses présentées ci-après.

Principales hypothèses retenues

	30/09/2012		30/09/2011	
	CNI	Autres	CNI	Autres
Taux sans risque	2,90%		2,90%	2,90%
Prime de risque	4,30%		4,10%	4,75%
Coefficient Béta	1,60		1,60	1,60
Taux d'actualisation après impôts	9,78%		9,50%	10,50%
Durée des prévisions	5 ans		5 ans	5 ans
Taux de croissance à l'infini	2%		2%	3%
Taux d'impôt	30%		30%	33,33%

La catégorie « Autres » présentait les hypothèses de détermination de la valeur d'utilité relatives à l'activité « Charter ». Le Groupe n'a plus de bateau inscrit à l'actif pour l'activité Charter au 30 septembre 2012, aussi il n'y a pas eu de test effectué.

Résultat des tests de dépréciation

	Actifs testés	Valeur recouvrable	Dépréciation
Chartering	-	-	-
Camper & Nicholsons	12 459	17 130	-
TOTAL	12 459	17 130	-

Tests de sensibilité

Concernant l'activité CNI, une hausse du taux d'actualisation d'un point aurait un impact négatif sur le montant actualisé des cash-flows de 2 194 K€. Toutefois, la valeur nette comptable de l'actif net testé resterait inférieure aux flux de trésorerie actualisés calculés. A contrario, une baisse similaire du taux d'actualisation engendrerait un impact positif sur le montant actualisé des cash-flows de 2 871 K€.

Une baisse de 1% du taux de croissance à l'infini aurait quant à elle un impact négatif de 1 603 K€. Dans tous les cas, la valeur de l'actif net testé reste inférieure aux flux de trésorerie actualisés calculés.

Note 11. Actifs financiers

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers:

Au 30 Septembre 2012

(En milliers d'euros)	Montant au bilan 30/09/2012	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Immobilisations corporelles	3 184	-	-	-	-	3 184
Immobilisations incorporelles	206	-	-	-	-	206
Goodwill	24 680	-	-	-	-	24 680
Autres actifs financiers	522	-	522	-	-	-
Impôts différés actifs	339	-	-	-	-	339
ACTIFS NON COURANTS	28 931	-	522	-	-	28 409
Stocks	22 729	-	-	-	-	22 729
Créances clients	14 393	-	14 393	-	-	-
Acomptes fournisseurs	11 992	-	11 992	-	-	-
Autres créances	6 895	-	237	-	-	6 658
Actifs d'impôts exigibles	437	-	-	-	-	437
Autres actifs courants	592	-	-	-	-	592
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 041	-	20 319	-	1 722	-
ACTIFS COURANTS	79 079	-	46 941	-	1 722	30 416

La variation des impôts différés actifs est expliquée en note 31.

Au 30 Septembre 2011

(En milliers d'euros)	Montant au bilan 30/09/2011	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Immobilisations corporelles	4 800	-	-	-	-	4 800
Immobilisations incorporelles	218	-	-	-	-	218
Goodwill	25 489	-	-	-	-	25 489
Autres actifs financiers	535	-	535	-	-	-
Impôts différés actifs	4 180	-	-	-	-	4 180
ACTIFS NON COURANTS	35 223	-	535	-	-	34 688
Stocks	53 984	-	-	-	-	53 984
Créances clients	6 556	-	6 556	-	-	-
Acomptes fournisseurs	11 941	-	11 941	-	-	-
Autres créances	7 034	-	30	-	-	7 005
Actifs d'impôts exigibles	210	-	-	-	-	210
Autres actifs courants	429	-	-	-	-	429
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 784	-	24 229	-	1 556	-
ACTIFS COURANTS	105 939	-	42 756	-	1 556	61 628

Les valeurs comptables des actifs financiers correspondent à leur juste valeur.

Note 12. Stocks

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Bateaux neufs (brut)	12 465	41 031
Dépréciation	(1 671)	(5 999)
<i>Bateaux neufs (net)</i>	<i>10 794</i>	<i>35 032</i>
Bateaux d'occasion (brut)	40 182	47 459
Dépréciation	(34 272)	(34 860)
<i>Bateaux d'occasion (net)</i>	<i>5 910</i>	<i>12 599</i>
En cours	1 596	1 962
Stock de bateaux (net)	18 300	49 593
Marchandises (brut)	4 635	4 542
Dépréciation	(207)	(150)
Stock de marchandises (net)	4 428	4 391
Total stocks	22 729	53 984

Le stock de bateaux neufs correspond à des bateaux non vendus et à des bateaux en cours de construction.

Les « en-cours » correspondent à des travaux engagés sur les bateaux d'occasion.

Comme décrit au paragraphe 4.9 « Stocks et en-cours », les stocks de bateaux neufs et d'occasion font l'objet d'une dépréciation au cas par cas quand la valeur nette de réalisation devient inférieure au coût.

La valeur nette de réalisation des bateaux en stock immédiatement disponibles à la livraison (neufs et occasion) est déterminée en se basant sur les prix de vente des transactions réalisées au cours de l'exercice pondérés en fonction de l'âge et de l'état du bateau et en tenant compte des travaux de maintien en état nécessaire à la vente des bateaux.

Note 13. Clients

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Clients	19 905	13 550
Dépréciation	(5 512)	(6 994)
Total	14 393	6 556

L'augmentation du poste clients s'explique par l'augmentation des créances clients bateaux neufs en cours de construction qui s'élèvent à 10,4 M€ au 30 septembre 2012 contre 2,5 M€ au 30 septembre 2011. La diminution des dépréciations sur compte client s'explique par la comptabilisation en pertes sur créances irrécouvrables de créances très anciennes pour un montant de -1,5 M€.

Ces créances résultent de l'avancement de la production déduction faite des acomptes reçus. Le système comptable en place ne permet pas de présenter les montants nets individualisés par dépassement d'échéance. Le Groupe essaie de réduire au maximum les délais de recouvrement.

Note 14. Autres actifs courants

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Acomptes sur commandes fournisseurs	11 992	11 941
Créances sociales et fiscales	6 658	7 005
Autres créances	359	248
Provisions pour dépréciation des autres créances	(122)	(218)
Charges constatées d'avance	592	429
Total	19 479	19 405

Les acomptes sur commandes sont liés à la mise en construction de nouvelles unités afin de proposer à la clientèle de Rodriguez Group, pour la saison 2013, au moins une unité de chaque modèle phare de sa gamme.

Les créances sociales et fiscales sont stables par rapport à l'exercice précédent.

Note 15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En milliers d'euros)	30/09/2012	Variation	30/09/2011
Valeurs mobilières de placement	1 734	178	1 556
Disponibilités	20 307	(3 921)	24 229
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 041	(3 743)	25 784
Découverts et concours bancaires courants	(2 702)	(168)	(2 534)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	19 339	(3 911)	23 250

La trésorerie nette consolidée demeure positive et s'établit à 19,3 M€ à la clôture de l'exercice, contre 23,3 M€ au 30 septembre 2011. La diminution de la trésorerie active (-4 M€) provient pour l'essentiel d'une diminution de 2,1M€ de la trésorerie de Camper & Nicholson Intl, qui a pour contrepartie notamment la diminution des acomptes clients reçus par rapport à l'exercice précédent, et d'une diminution de la trésorerie de SNP Boat Service de 1,4 M€.

Note 16. Capital

Le capital est composé de 12 500 000 actions de 0,14 euro de nominal (soit 1 750 K€), entièrement libérées. Au 30 septembre 2012, le Groupe détient 115 159 actions propres.

Note 17. Résultat par action

	30/09/2012	30/09/2011
Résultat net part du Groupe (milliers d'euros)	(32 027)	(34 838)
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	12 385	12 385
Résultat en euros par action	(2,59)	(2,81)
Résultat net part du Groupe (milliers d'euros)	(32 027)	(34 838)
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	12 385	12 385
Ajustements liés aux instruments dilutifs	-	-
Nombre moyen d'actions retenu pour la détermination du résultat dilué par action	12 385	12 385
Résultat dilué par action (en euros)	(2,59)	(2,81)

Note 18. Dettes financières

L'endettement financier net du Groupe se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	30/09/2012	30/09/2011
Emprunt obligataire	-	6 466	32 425	38 891	38 891
Emprunts auprès établissements de crédit	-	22 836	19 185	42 021	42 306
Dettes financières location financement	-	-	-	-	77
Trésorerie passive gelée	-	423	254	677	783
Dettes financières non courantes	-	29 725	51 864	81 589	82 056
Emprunt obligataire	-	-	-	-	(2 888)
Emprunts auprès établissements de crédit	2 223	-	-	2 223	3 816
Dettes financières location financement	77	-	-	77	87
Concours bancaires courants	1 920	-	-	1 920	1 751
Trésorerie passive gelée	105	-	-	105	-
Dettes financières courantes	4 325	-	-	4 325	2 767
Dettes financières totales	4 325	29 725	51 864	85 914	84 823
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	(1 734)	(1 556)
Disponibilités	-	-	-	(20 307)	(24 229)
Trésorerie	-	-	-	(22 041)	(25 784)
Endettement net	-	-	-	63 873	59 039

Evolution de l'endettement

L'augmentation de l'endettement, qui s'élève à 4,8 M€, provient essentiellement :

- de l'actualisation (charge d'intérêts) de l'emprunt obligataire pour 2,9 M€. Cette actualisation se traduit par une charge d'intérêt au compte de résultat et une augmentation de la valeur de la dette au bilan.
- de l'actualisation de l'emprunt bancaire pour 1,7 M€
- d'une diminution de la trésorerie nette pour 3,9 M€
- d'un remboursement de l'emprunt bancaire dans le cadre du protocole transactionnel pour 3,9 M€.

L'emprunt obligataire n'est remboursable par tranches qu'à compter de 2017. Par conséquent, son actualisation en IFRS a une incidence négative à cet horizon, et a fortiori à moins de 5 ans.

Note 19. Passifs financiers par catégorie

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers:

Au 30 septembre 2012

(En milliers d'euros)	Montant au bilan 30/09/2012	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Dettes financières	81 589	266	81 323	-	-
Engagements envers le personnel	454	-	-	-	454
Provisions	13 240	-	3 028	-	10 212
Passifs d'impôts différés	248	-	-	-	248
Passifs gelés à long terme	41 609	-	41 609	-	-
PASSIFS NON COURANTS	137 140	266	125 960	-	10 914
Dettes financières	4 325	1 920	2 405	-	-
Acomptes reçus	15 060	14 232	827	-	-
Dettes fournisseurs	24 053	21 623	2 430	-	-
Dettes d'impôt exigible	1 860	-	36	-	1 824
Autres passifs courants	8 879	4 484	1 889	-	2 506
PASSIFS COURANTS	54 177	42 260	7 587	-	4 330

Le montant des acomptes clients de 15 M€ est net des compensations avec les créances clients bateaux neufs en cours de construction (Cf Note 13 « Clients »).

La diminution du poste acomptes reçus s'explique en partie par le débouclage d'un certain nombre de transactions commerciales, notamment la vente pour compte réalisée par Camper & Nicholsons déjà évoquée dans la note 15.

Par ailleurs, le Groupe constate une tendance nette de sa clientèle à s'orienter désormais davantage vers des achats de bateaux disponibles générant des délais de livraison plus courts, et donc un volume d'acomptes versés plus faible, plutôt que vers des bateaux en cours de construction, ce qui explique aussi la décision du Groupe de lancer la construction d'un certain nombre d'unités en préparation de la saison 2013.

Ventilation court terme / long terme du passif gelé

(En milliers d'euros)	Valeur nominale	Valeur actualisée	Part à court terme	Part à long terme
Dettes fournisseurs	31 112	28 109	2 430	25 679
Acomptes clients	13 740	12 379	827	11 551
Dettes sociales	1 093	989	129	860
Dettes fiscales	5 722	5 315	1 796	3 519
Passifs gelés	51 666	46 791	5 182	41 609

Au 30 septembre 2011

(En milliers d'euros)	Montant au bilan 30/09/2011	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Dettes financières	82 056	76	81 980	-	-
Engagements envers le personnel	564	-	-	-	564
Provisions	17 067	-	3 124	-	13 943
Passifs d'impôts différés	424	-	-	-	424
Passifs gelés à long terme	44 528	-	44 528	-	-
PASSIFS NON COURANTS	144 639	76	129 632	-	14 931
Dettes financières	2 767	1 749	1 018	-	-
Acomptes reçus	16 261	16 149	112	-	-
Dettes fournisseurs	19 520	18 967	553	-	-
Dettes d'impôt exigible	435	-	359	-	76
Autres passifs courants	9 103	4 328	831	-	3 944
PASSIFS COURANTS	48 086	41 194	2 872	-	4 020

Les valeurs comptables des actifs financiers correspondent à leur juste valeur.

Passif de la sauvegarde

La mise en place de la procédure de sauvegarde a conduit à « geler » à la date du 7 avril 2009, une partie significative des passifs financiers et non financiers, courants et non courants.

Conformément à la liste des créances art. L624-1 du C.Com établie le 22 juin 2010 par le mandataire judiciaire et aux différentes transactions intervenues postérieurement, le passif restant à rembourser au 30 septembre 2012 dans le cadre de la procédure de sauvegarde se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Montants gelés au bilan 30/09/2012	Selon état du mandataire protocolé ou hors plan	Admis	Contesté	Non déclaré
Emprunt obligataire	38 891		38 891		
Emprunt bancaire	43 966		43 966		
Découvert	782		782		
Provision pour risques et charges Clients	2 766		6 847	7 408	890
Provision pour risques et charges Fournisseurs	262		26 340	744	1 287
Provision pour risques et charges Dettes fiscales et sociales	-		5 391	0	912
Totaux	133 458	-	122 217	8 152	3 089

Leur règlement est effectué en fonction des échéanciers de paiement et des plans de sauvegarde tels que validés par le Tribunal de Commerce de Cannes.

Note 20. Gestion des risques financiers

La gestion des risques financiers repose sur des stratégies spécifiques en matière de risque de taux d'intérêt, de risque de change, de risque de liquidité et de risque de crédit.

Risque de change

Les ventes réalisées par le Groupe Camper & Nicholsons sont réalisées pour l'essentiel en USD. Les charges peuvent être libellées en USD ou en Euro. Les transactions réalisées avec les autres sociétés du Groupe génèrent une position de change.

Pour les autres sociétés du Groupe, l'essentiel des flux d'achats et de ventes est réalisé en euros. Le risque de change sur les quelques opérations réalisées en USD est limité.

D'une manière générale, le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de couvrir systématiquement les risques de change sur les opérations réalisées dans une devise tierce (USD notamment). Une couverture peut cependant être réalisée au cas par cas.

Risque de taux

Compte tenu du fait que l'accord signé avec les banques prévoit un abandon de l'intégralité des intérêts à échoir, sur les dix prochaines années, le Groupe n'est donc plus soumis au risque de taux.

Risque de liquidité

La procédure de sauvegarde a eu un effet mécanique structurel : les actifs courants couvrent plus de 1,5 fois les passifs courants à court terme.

Risque de crédit

Les ventes font, dans la plupart des cas, l'objet d'une clause de réserve de propriété. La remise des documents est, le plus fréquemment, conditionnée au paiement total de la créance. Le risque de crédit est, sur ce point, relativement réduit.

Risques assurables

La majeure partie des risques encourus par le Groupe est couverte au travers d'un programme d'assurances couvrant les risques de dommages / pertes d'exploitation et de responsabilité civile, selon le principe de garantie « Tous risques sauf ». Les polices d'assurance contractées sur les biens mobiliers (stock de bateaux et de marchandises, immobilisations et biens en location ou en leasing....) présentent des niveaux de couverture élevés. Sont également assurés, au cas par cas, les risques de transport de bateaux ainsi que certains risques particuliers ponctuels.

Note 21. Engagements de retraite et autres avantages assimilés**Evolution de l'engagement de retraites**

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Provision à l'ouverture	564	495
Coût des services rendus	33	48
Charge d'intérêt	21	16
Gains et pertes actuariels	(164)	5
Provision à la clôture	454	564

La totalité des écarts actuariels est comptabilisée en résultat.

Hypothèses retenues

	30/09/2012	30/09/2011
Taux d'actualisation	2,91%	4,61%
Evolution des salaires	2,50%	2,50%
Table de mortalité	INSEE 2012	INSEE 2011
Age de départ	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	45%	45%
Modalités de départ	Volontaire	Volontaire

La convention collective appliquée est celle de la navigation de plaisance.

Note 22. Autres provisions**Evolution des autres provisions**

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Solde à l'ouverture	17 067	17 501
Dotations	3 188	2 024
Utilisations et reprises	(7 446)	(2 888)
Variation juste valeur	203	379
Ecart de conversion	228	51
Solde à la clôture	13 240	17 067

Analyse des autres provisions

Ces provisions sont classées en passifs non courants.

La provision pour risques et charges inclut notamment :

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Contrôle fiscal / Risque fiscal	7 818	6 595
Litiges clients	2 879	7 206
Litiges fournisseurs et autres	415	499
Pertes à terminaison (1)	2 128	2 767
Solde à la clôture	13 240	17 067

(1) sur bateaux neufs en cours de construction

RISQUES FISCAUX

- Camper & Nicholsons :

La procédure fiscale engagée à l'égard des sociétés Camper & Nicholsons International et Camper & Nicholsons France n'a pas connu d'évolution récente. Le dossier est toujours pendant devant la sous-direction du contrôle fiscal de la Direction Générale des Finances Publiques dans le cadre d'un recours hiérarchique exercé par les sociétés. Les sociétés considèrent que dans le cadre de ce recours hiérarchique, seront menées des discussions constructives qui pourraient aboutir dans les mois à venir à un accord avec l'Administration Fiscale. Si ces négociations ne peuvent aboutir à un montant raisonnable pour les sociétés, elles contesteront par voie contentieuse la quasi totalité des redressements notifiés. Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer avec précision l'impact financier des procédures fiscales en cours d'instruction, le Groupe a prudemment provisionné le risque fiscal compte tenu de l'état actuel du dossier et des axes de défense envisagés.

Aucun complément de provision n'a été constaté, au cours de l'exercice 2011/2012.

- SNP Boat Service :

La société SNP Boat Service fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices clos du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2010. La société a reçu la proposition de rectification afférente aux exercices 2007/2009 (2 années) et 2009/2010. Les rehaussements notifiés concernent principalement :

L'Impôt sur les sociétés : Compte tenu du montant des déficits reportables dont dispose la société, il n'y a aucun impact financier.

Retenue à la source : Le montant notifié s'élève en droits, intérêts et pénalités à 10 M€, et porte principalement sur des retenues à la source relatives à des marges négatives réalisées sur vente de bateaux, et sur des commissions versées à des intermédiaires non justifiées. L'administration fiscale, n'ayant pas voulu prendre en compte que la société avait subi le contrecoup d'une crise mondiale.

Suite au refus de l'administration fiscale par réponse aux observations du contribuable, un recours hiérarchique a été déposé auprès de la DVNI.

Finalement, suite aux discussions réalisées le 14 novembre 2012 avec l'administration fiscale, les conséquences financières du contrôle s'élèveront à 2 M€ et ces montants qui devraient être mis en recouvrement sur l'exercice 2012/2013 feront l'objet d'une demande d'étalement sur 36 mois. Ces montants ont été provisionnés dans les comptes clos au 30/09/2012.

Une provision pour risque avait été constatée concernant un litige relatif à des remboursements de TVA étrangère et à des droits de douane étrangers. Au cours du premier semestre, SNP Boat Service a repris la provision qu'elle avait constituée dans le cadre du litige fiscal sur TVA en Italie pour 1,2 M€. Les sommes dues à l'administration fiscale italienne font l'objet d'une compensation sur les crédits de TVA à rembourser et définis au travers d'un plan de remboursement.

- **Rodriguez Group :**

La société Rodriguez Group fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur l'exercice clos au 30 septembre 2010. La société a reçu la proposition de rectification afférente à l'exercice 2010 pour un total de 671 K€. Les seuls points de rectification portent sur la réintégration de la renonciation à recettes que la société consent au profit de ses filiales. Grâce au régime d'intégration fiscale pour lequel ont opté les sociétés françaises composant le Groupe, ces rectifications n'emportent aucune conséquence financière hormis le paiement d'un intérêt de retard de 34 K€ qui a été payé sur l'exercice, suite à l'avis de mise en recouvrement reçu.

Litiges commerciaux

- **Litige V :**

Le litige opposant la société SNP Boat Service à la société V, au sujet de la résiliation d'un contrat de vente d'un yacht à construire par des chantiers navals italiens, a été soldé sur l'exercice.

Les parties sont parvenues à un accord aux termes duquel la société V a procédé à l'achat de deux bateaux auprès de la société SNP Boat Service (un bateau d'occasion et une unité neuve), à des conditions préférentielles, contre l'abandon des procédures en cours.

Rodriguez Group se félicite de cet accord, qui permet de renouer un contact commercial intéressant et de restaurer des relations de confiance avec ce client de longue date.

Note 23. Autres passifs courants

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Dettes fiscales et sociales	4 299	4 554
Produits constatés d'avance	95	219
Autres dettes	4 484	4 330
Total	8 879	9 103

Note 24. Produits des activités ordinaires

Détail des produits

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Ventes de bateaux neufs	41 156	53 875
Ventes de bateaux d'occasion	8 449	16 980
Prestations de services	25 279	24 836
Ventes de marchandises	1 926	1 773
Autres	1 061	2 596
Produits de l'activité	77 871	100 061

Les produits de l'activité du Groupe pour l'exercice 2011/2012 s'établissent à 77,9 M€ contre 100 M€ par rapport à l'exercice précédent, soit une baisse de 22,2 %.

Cette diminution du chiffre d'affaires est en partie la conséquence de la diminution du Chiffre d'Affaires lié à la Vente de Bateaux d'Occasion, passant de 17 M€ sur l'exercice 2010/2011 à 8,4 M€ sur l'exercice écoulé et ceci du fait d'une politique de déstockage et de limitation des reprises. Mais également la conséquence de la diminution du Chiffre d'Affaires lié à la Vente de Bateaux neufs passant de 53,9 M€ sur l'exercice 2010/2011 à 41,1 M€, la société privilégiant la génération d'un chiffre d'affaires générateur de marge, en misant sur la conception et la vente de grandes unités neuves aux temps de production plus longs plutôt que sur les volumes.

Aujourd'hui, les ventes de Bateaux Neufs représentent 83% de l'activité Vente de Bateaux, contre 76% sur l'exercice 2010/2011.

L'amélioration de cette proportion constitue la matérialisation concrète des orientations stratégiques prises par le Groupe depuis deux ans, articulées autour de deux grands piliers :

- évolution de la gamme vers le très grand bateau, tout en conservant les caractéristiques techniques et esthétiques des modèles historiques RODRIGUEZ GROUP ;
- mise en valeur des facteurs clés de succès du Groupe, déclinés à travers les nombreux services offerts à ses clients et potentiels clients.

Les services associés (Brokerage, Charter, Management de bateaux, Recrutement d'équipages, Chantiers d'entretien, Shipchandlers) constituent des activités stratégiques pour la fidélisation de la clientèle. L'activité Services confirme donc ses belles performances des années précédentes, en générant un Chiffre d'Affaires de 28,3 M€ sur l'exercice 2011/2012, en ligne avec les 29,2 M€ enregistrés sur l'exercice 2010/2011. Camper & Nicholsons Intl a contribué au chiffre d'affaires du Groupe pour un montant de 18,2 M€, en ligne avec les 18,6 M€ de l'exercice précédent.

Détail des prestations de services

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Commissions sur ventes	9 579	8 542
Commissions sur locations	5 886	7 149
Autres prestations	9 814	9 145
Total prestations de services	25 279	24 836

Les prestations de services réalisées sur l'exercice 2011/2012 s'établissent à 25,3 M€ contre 24,8 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Note 25. Autres achats

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Autres achats et sous-traitance	(764)	(656)
Locations	(3 100)	(3 595)
Entretien	(2 352)	(2 782)
Assurances	(759)	(851)
Commissions	(5 414)	(5 971)
Honoraires	(2 707)	(3 513)
Publicité	(3 082)	(3 085)
Transport et déplacements	(1 157)	(1 593)
Frais postaux et telecoms	(537)	(599)
Autres services divers	(309)	(391)
Autres achats	(20 183)	(23 036)

La Société avait engagé dès l'année dernière un vaste programme de réduction de ses coûts de structure et de diminution de ses charges variables afin d'abaisser son niveau de point mort. Les efforts ont porté cette année sur la rationalisation de l'ensemble des charges.

Le Groupe a travaillé sur ses principaux postes de charges, enregistrant sur l'exercice une baisse notable du volume des dépenses, le poste Autres achats passant de 23 M€ sur l'exercice 2010/2011 à 20,1 M€ sur l'exercice écoulé soit une baisse de 12,4%.

Les principaux efforts ont portés sur :

- Les locations : -13,8%,
- Les dépenses d'entretien : -15,5%,
- Les assurances : - 10,8%,
- Les honoraires : - 22,9%,
- Les frais de transport et de déplacement : - 27,4%.

Seuls les frais de publicité, en raison de la mise en place d'une politique marketing structurée, n'ont pas été touchés par ce programme de réduction des coûts.

Note 26. Charges de personnel

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Salaires	(12 211)	(13 072)
Charges sociales	(4 231)	(4 227)
Total	(16 442)	(17 299)

Le montant brut versé au cours de l'exercice 2011/2012 au titre de la participation des salariés s'élève à 198 K€.

La diminution des charges de personnel est la conséquence directe des efforts qui ont dus être consentis cette année. La Direction du Groupe a notamment poursuivi la réorganisation opérationnelle des équipes en réduisant ses effectifs (principalement sur les fonctions supports), ce dont il résultera une diminution significative des frais fixes de personnel, non encore constatée sur l'exercice en raison des dépenses liées à cette restructuration.

Ainsi, la masse salariale (salaires et charges) devrait continuer à décroître en 2012/2013.

L'évolution des effectifs se présente comme suit :

	30/09/2012	30/09/2011
Cadres	39	30
Non cadres	145	164
Total	184	194

Cette diminution des effectifs provient pour l'essentiel des plans de sauvegarde de l'emploi mis en place par le Groupe dans le cadre de sa restructuration et de la rationalisation de ses implantations géographiques.

Note 27. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Dotations aux amortissements :	(1 440)	(2 019)
- des actifs incorporels	(24)	(90)
- des actifs corporels	(1 416)	(1 928)
Dépréciations / reprises nettes sur actifs circulants (1)	4 189	2 966
Dotations / reprises de provisions pour risques et charges	4 258	864
Total	7 007	1 811

(1) Hors reprises de provisions sur créances clients

Les reprises nettes de provisions et amortissements s'élèvent à 7 M€ sur l'exercice 2011/2012 contre une reprise nette de 1,8 M€ au cours de l'exercice précédent. Cette variation provient essentiellement :

- des reprises nettes de provisions pour risques et charges, dont la reprise du litige V (-4.5 M€) du litige fiscal relatif à la TVA en italienne (-1,2 M€),
- mais également des reprises nettes sur actifs circulants, principalement sur les bateaux d'occasions vendus (-5 M€).

Note 28. Autres produits et charges d'exploitation

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Pertes sur créances (nettes des reprises sur provision)	(1 881)	611
Autres charges et produits d'exploitation	239	(3 363)
Total	(1 642)	(2 752)

L'augmentation des pertes sur créances constatées sur la période par rapport à l'exercice précédent provient principalement de l'abandon de créance réalisé sur la filiale Suisse qui a été liquidée en Mai 2012, pour un montant de 2 M€.

Note 29. Autres produits et charges opérationnels

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations	(1 440)	(20)
Plus ou moins values de cessions de titres de participation	(166)	-
Dépréciations :	(104)	(7)
- Des actifs incorporels	(104)	(7)
- Des actifs corporels	-	-
Abandon de créance des banques	-	-
Autres (charges) et produits opérationnels	123	(3 172)
Total	(1 587)	(3 199)

Les produits nets de cession d'immobilisations incluent principalement du désarmement de l'un des deux bateaux qui étaient immobilisés à l'ouverture de la période et qui a fait l'objet d'un transfert dans les stocks de bateaux d'occasion, ainsi qu'une perte générée par une mise au rebut d'immobilisations non encore entièrement amorties du fait du changement de locaux opéré par la filiale américaine de Camper & Nicholsons.

Les autres charges opérationnelles diminuent de façon très significative cette année. En effet, les charges de procédure qui pesaient pour 2,9 M€ sur les comptes semestriels 2010/2011 ne se renouvellent plus.

Note 30. Résultat financier net

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Coût de l'endettement financier brut (1)	(3 151)	(2 729)
Produits d'intérêts	80	48
Coût de l'endettement financier net	(3 071)	(2 682)
Produits et charges financiers liés à l'actualisation (2)	(2 709)	(3 541)
Autres produits et charges financiers	397	(37)
Différences de change	(481)	(207)
Résultat financier net	(5 863)	(6 466)

(1) Dont charge d'actualisation (intérêts) sur emprunt obligataire : -2,9 M€

(2) Dont charge d'actualisation sur dette bancaire : -1,7 M€ et charge d'actualisation sur passif arrêté dans le cadre de la procédure de sauvegarde : -1 M€.

La charge totale d'actualisation nette de la dette remboursable dans le cadre de la sauvegarde s'élève à -5,6 M€ sur la période.

Note 31. Impôts sur les résultats

Le Groupe a mis en place une intégration fiscale pour les sociétés suivantes :

- SA Rodriguez Group (société tête de groupe),
- SA SNP Boat Service,
- SAS G. Rodriguez.

Par convention, les sociétés intégrées fiscalement calculent leur charge d'impôt comme si elles étaient indépendantes. Les économies d'impôts réalisées par les sociétés intégrées fiscalement liées aux déficits sont conservées par la société mère et sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficieront aux sociétés intégrées déficitaires le jour où elles redeviendront bénéficiaires.

Créance d'impôt exigible

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Carryback		-
Autres	437	210
Créance d'impôt exigible	437	210

Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle d'impôt

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Résultat avant impôts et intérêts minoritaires	(28 451)	(19 945)
Taux d'IS (taux théorique de la société mère)	33,33%	33,33%
Impôt sur les résultats (Produit)	(9 483)	(6 648)
Charges non fiscalement déductibles et produits exonérés	2 277	1 000
Provision pour dépréciation de l'actif d'impôts différés	11 043	20 480
Différence de taux d'impôts et autres variations	(125)	262
Charges (Produits) d'impôts sur les sociétés	3 712	15 094
Carryback	(4)	(63)
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale	-	-
Charge d'impôts exigible	26	143
Total impôt exigible	22	80
Total impôt différé	3 690	15 013
Charges (Produits) d'impôts sur les sociétés	3 712	15 094

Analyse des impôts différés actifs et passifs

Les différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actif et de passif, et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale, donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat, ou en capitaux propres si ces impôts concernent des éléments imputés directement en capitaux propres.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs qui sont dépréciés le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable étant maintenus à l'actif du bilan.

Ainsi, pour les sociétés françaises de l'intégration fiscale, l'activation de l'ensemble des déficits reportables conduit à un impôt différé actif brut de 62,5 M€. Une analyse du caractère recouvrable a été menée en partenariat avec un cabinet conseil en fonction d'un business plan pour la clôture de l'exercice 2009/2010. Cette étude avait alors conduit à estimer le caractère recouvrable de cet impôt sur les cinq prochaines années à 18,4 M€.

Prenant acte comme en 2010/2011, des nouvelles dispositions IFRS limitant les possibilités d'imputations des reports déficitaires, il a été constatée une charge d'impôt de 3,7 M€ à la clôture de l'exercice 2011/2012, ramenant la créance nette d'impôt différé de 3,8 M€ à 0,1 M€.

Les impôts différés actifs et passifs ne sont pas actualisés.

Actifs et passifs d'impôts différés

(En milliers d'euros)	Impôt différé actif	Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	Impôt différé actif net	Impôt différé passif	Impôt différé net
Au 30/09/2010	49 189	(30 455)	18 734	(36)	18 698
Variation des bases incidence résultat	7 981	(20 480)	(12 499)	(2 515)	(15 013)
Variation des bases incidence réserves	-	-	-	220	220
Variation des périmètres	(5)	-	(5)	5	0
Ecart de conversion	29	(10)	18	(8)	11
Reclassement	155	(155)	-	(159)	(159)
Compensation impôts différés actifs/passifs	(2 069)	-	(2 069)	2 069	-
Au 30/09/2011	55 281	(51 101)	4 180	(424)	3 756
Variation des bases incidence résultat	5 893	(11 431)	(5 538)	(12)	(5 550)
Variation des bases incidence réserves	1 697	-	1 697	196	1 894
Variation des périmètres	(414)	414	-	-	-
Ecart de conversion	27	(27)	-	(9)	(9)
Compensation impôts différés actifs/passifs	-	-	-	-	-
Au 30/09/2012	62 484	(62 145)	340	(248)	91

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Impôts différés actifs :		
Immobilisations incorporelles	(22)	(2)
Immobilisations corporelles	(284)	(37)
Stocks	205	-
Autres actifs	(452)	(753)
Provisions pour engagements de retraite	(11)	21
Provisions sociales	-	70
Autres provisions	93	-
Reports fiscaux déficitaires	62 955	55 982
Sous-total impôts différés actifs - valeur brute	62 484	55 281
Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	(62 145)	(51 101)
Total des impôts différés actifs - valeur nette	339	4 180
Impôts différés passifs :		
Immobilisations incorporelles	-	23
Immobilisations corporelles	-	(33)
Stocks	-	225
Autres actifs	(248)	(608)
Reports fiscaux déficitaires	-	25
Provisions pour engagements de retraite	-	134
Provisions sociales	-	(144)
Autres provisions	-	(47)
Total des impôts différés passifs	(248)	(424)

Note 32. Informations relatives aux parties liées

Outre les rémunérations accordées aux dirigeants (0,9 M€), les principales transactions de nature à affecter la position financière ou le résultat sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Parties liées	Sociétés du Groupe concernées	Nature de la transaction	Facturation au	Solde au 30/09/2012*	
			30/09/2012	Charges	Créiteur
SCP NCONJ	SAS G.RODRIGUEZ	Loyer	257		123
SCI GAL	SNP BOAT SERVICE	Loyer	81		9
SCI AL INVEST	SNP BOAT SERVICE	Loyer	182		-
SCI SAINTE DEVOTE	SNP BOAT SERVICE	Loyer	141		-
SCP LAURA	SNP BOAT SERVICE	Loyer	63		3
SCP LAURA	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	-		-
SERDANELI	SNP BOAT SERVICE	Achats de marchandises	57		5
			Produits	Débiteur	
BURNETT MARKETING CORP.	SAS G.RODRIGUEZ	Vente de biens et services	-		-
BURNETT MARKETING CORP.	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	-		-
BAVARIS	SAS G.RODRIGUEZ	Vente de biens et services	-		8
XANDOR EQUITIES	SAS G.RODRIGUEZ	Vente de biens et services	-		-
BACH ASSOCIATES LTD	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	-		27
ORLEANS INDUSTRIES CORP.	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	0		10
BAVARIS	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	-		3
XANDOR EQUITIES	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	70		96
XANDOR EQUITIES	SAS G.RODRIGUEZ	Vente de biens et services	142		-
SALVAJE SHIPPING COMPANY	SNP BOAT SERVICE	Vente de biens et services	-		-

* Y compris le passif gelé dans le cadre des plans de sauvegarde

Note 33. Engagements au titre des contrats de location

Les engagements du Groupe au titre des contrats de location s'élèvent à 0,1 M€ au 30 septembre 2012 contre 0,1 M€ au 30 septembre 2011.

Note 34. Engagements et passifs éventuels

Le Groupe confirme que la présentation des engagements n'omet pas l'existence d'un engagement significatif :

Engagements donnés

- Engagements de reprises de bateaux d'occasion sur ventes de bateaux neufs à moins d'un an : 800 K€,
- Engagements résiduels d'achats fermes sans engagements de ventes fermes : 6 800 K€.

- Caution solidaire pour le loyer de Camper & Nicholsons Mayfair Ltd (filiale de Camper & Nicholsons International S.A) pour le local situé au Part Ground Floor, 18-20 Grafton Street, Londres W1 d'un montant de 425 000 £ annuel, le bail ayant pour terme le 9 août 2023 ; Camper & Nicholsons Mayfair Ltd négocie actuellement une sortie anticipée du bail, qui aurait pour conséquence immédiate la levée de l'engagement de caution solidaire consenti par RODRIGUEZ GROUP.
- Inaliénabilité des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce des sociétés SA Rodriguez Group, SAS G. Rodriguez et SA SNP Boat Service (à l'exclusion du stock et des bateaux immobilisés mis en location), à compter du 07 avril 2010 jusqu'au 07 avril 2020 prononcé par jugement du Tribunal de Commerce de Cannes, sauf clôture anticipée du plan de sauvegarde pour apurement du passif ;
- Les garanties consenties aux termes du protocole conclu avec les banques consistant en :
 - un gage portant sur le stock de navires neufs et d'occasion de SNP Boat Service existant à la date de signature, aux termes d'un acte de gage de stock conclu entre SNP Boat Service et les Banques en date du 30 mars 2010 et inscrit sur le registre spécial tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes en date du 7 avril 2010. Le cas échéant, les bateaux repris sur les ventes d'unités appartenant au stock gagé décrit précédemment, font à leur tour l'objet d'une inscription et entrent donc dans le stock gagé. Des navires ont ainsi fait l'objet de compléments d'inscription ou de modification d'inscription :
 - 2 Navires ont été inscrits en date de 02 Aout 2010,
 - 2 Navires ont été inscrits en date de 04 Aout 2011,
 - 1 Navire a été inscrit en date du 03 février 2012,
 - 2 Navires ont été sortis du stock gagé en date du 24 Aout 2012 et cédés selon la procédure convenue.
 - une hypothèque maritime relative au seul navire charter précédemment immobilisé et faisant toujours partie du stock à la date de la clôture de l'exercice (les deux autres navires précédemment affectés à l'activité charter, et également objets d'une hypothèque maritime, ayant été vendus) ;
 - la réitération des garanties consenties par Rodriguez Group au profit des banques dans le cadre de la mise en place du crédit syndiqué de 2005. Ces garanties consistent en :
 - (i) un engagement de caution solidaire de Rodriguez Group, aux termes d'un acte de cautionnement solidaire en date du 29 avril 2010,

- (ii) un nantissement des actions SNP Boat Service et G Rodriguez détenues par Rodriguez Group aux termes d'un acte de nantissement de comptes-titres en date du 29 avril 2010,
- (iii) un gage de droit luxembourgeois portant sur les actions Camper & Nicholsons International S.A détenues par Rodriguez Group, aux termes d'un acte de gage en date du 29 avril 2010.

Par ailleurs, Rodriguez Group a signé le 31 janvier 2011 un partenariat avec le groupe Sanlorenzo, aux fins de proposer à ses clients de nouveaux modèles à déplacement et semi-déplacement, pour une gamme de bateaux de 27m, 37m, 40m, 46m et 58m.

Dans le cadre de cet accord, SNP Boat Service bénéficie pour une durée de 5 ans d'une exclusivité de vente, en France et à Monaco, de l'ensemble des navires de la gamme Sanlorenzo de plus de 92 pieds (avec possibilité de vendre dans le monde entier, sans exclusivité) , et une exclusivité pour vendre dans le monde entier la gamme de navires de plus de 50m.

En raison de l'exclusivité dont elle bénéficie désormais en France, SNP Boat Service a également conclu un contrat de sous-location afférent aux locaux du bureau de vente du groupe Sanlorenzo à Antibes, pour une durée expirant le 30 juin 2013.

Engagements reçus

- De CIC Lyonnaise de Banque, 06400 CANNES au profit de :
 - Service des douanes (caution) : 500 K€
- De U.B.S. – Genève – Suisse (Camper & Nicholsons) au titre de garanties reçues de clients :

400 K USD
26 K CHF
168 K EUR.

Note 35. Secteurs opérationnels

Les facteurs utilisés par le Groupe pour identifier les secteurs opérationnels sont exposés dans la note 4, paragraphe 4.21 « Secteurs opérationnels ».

Éléments du résultat

- Au 30 septembre 2012:

Compte de résultat	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
Chiffre d'affaires	49 605	30 682		80 287
Ventes inter activités	-	(2 416)		(2 416)
Produits des activités ordinaires	49 605	28 266	-	77 871
Achats consommés	(63 491)	(3 589)	-	(67 080)
Autres achats	(8 025)	(11 723)	(434)	(20 183)
Charges de personnel	(4 692)	(9 825)	(1 926)	(16 442)
Impôts et taxes	(244)	(208)	(80)	(532)
Amortissements et dépréciations	8 337	(1 366)	36	7 007
Autres produits et charges d'exploitation	(1 721)	(14)	93	(1 642)
Résultat opérationnel courant	(20 231)	1 541	(2 311)	(21 000)
Autres produits et charges opérationnels	(439)	(1 022)	(127)	(1 587)
Résultat opérationnel	(20 669)	519	(2 438)	(22 587)

- Au 30 septembre 2011:

Compte de résultat	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
Chiffre d'affaires	70 855	32 151	87	103 093
Ventes inter activités	-	(2 946)	(87)	(3 033)
Produits des activités ordinaires	70 855	29 205	-	100 061
Achats consommés	(64 569)	(3 812)	-	(68 381)
Autres achats	(11 202)	(11 190)	(644)	(23 036)
Charges de personnel	(5 589)	(10 049)	(1 661)	(17 299)
Impôts et taxes	(346)	(278)	(60)	(684)
Amortissements et dépréciations	3 084	(1 141)	(131)	1 811
Autres produits et charges d'exploitation	(2 605)	(128)	(20)	(2 752)
Résultat opérationnel courant	(10 373)	2 608	(2 515)	(10 281)
Autres produits et charges opérationnels	(3 519)	713	(392)	(3 199)
Résultat opérationnel	(13 892)	3 321	(2 908)	(13 479)

Eléments du bilan et autres informations

- Au 30 septembre 2012:

Bilan	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
Goodwill	61	24 619	-	24 680
Immobilisations incorporelles	31	175	-	206
Immobilisations corporelles	978	2 186	20	3 184
Immobilisations financières	426	95	-	522
Impôts différés actifs - non alloués	-	-	-	339
Total des actifs non courants	1 496	27 075	20	28 931
Stocks	21 992	737	-	22 729
Clients	9 210	5 183	-	14 393
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 591	18 450	-	22 041
Actifs courants non alloués	-	-	-	19 916
Total des actifs courants	34 793	24 370	-	79 079
Dettes financières non courantes	82 857	266	-	83 123
Autres provisions non courantes	7 692	5 548	-	13 240
Passifs non courants non alloués	-	-	-	42 330
Total des passifs non courants	90 549	5 814	-	138 693
Dettes financières courantes	380	2 410	-	2 791
Acomptes reçus	1 372	13 688	-	15 060
Fournisseurs	22 553	1 500	-	24 053
Passifs courants non alloués	-	-	-	10 720
Total des passifs courants	24 305	17 598	-	52 624

Autres informations

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	245	906	-	1 151
Effectifs moyens (ETP)	65	112	7	184

- Au 30 septembre 2011:

Bilan	Ventes de bateaux	Services	Autres et éliminations	Total
Goodwill	61	25 428	-	25 489
Immobilisations incorporelles	51	167	-	218
Immobilisations corporelles	1 080	3 693	27	4 800
Immobilisations financières	431	105	-	535
Impôts différés actifs - non alloués	-	-	-	4 180
Total des actifs non courants	1 623	29 393	27	35 223
Stocks	53 356	628	-	53 984
Clients	5 760	796	-	6 556
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 264	20 520	-	25 784
Actifs courants non alloués	-	-	-	19 614
Total des actifs courants	64 380	21 944	-	105 939
Dettes financières non courantes	81 252	804	-	82 056
Autres provisions non courantes	11 820	5 247	-	17 067
Passifs non courants non alloués	-	-	-	45 516
Total des passifs non courants	93 072	6 051	-	144 639
Dettes financières courantes	1 130	1 637	-	2 767
Acomptes reçus	1 835	14 426	-	16 261
Fournisseurs	17 936	1 584	-	19 520
Passifs courants non alloués	-	-	-	9 538
Total des passifs courants	20 901	17 647	-	48 086

Autres informations

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	474	577	33	1 084
Effectifs moyens (ETP)	66	122	6	194

Note 36. Liste des sociétés consolidées au 30 septembre 2012

Sociétés	Méthode de consolidation	Pourcentage de droits de vote	Pourcentage d'intérêts
SA RODRIGUEZ GROUP Port Canto 06400 Cannes N° SIRET : 697 220 879 000 46	Société mère	/	/
SA SNP BOAT SERVICE Port Canto 06400 Cannes N° SIRET : 300 774 791 000 10	Intégration globale	99.46	99.46
SAS GERARD RODRIGUEZ Port Camille Rayon 06220 Golfe Juan N° SIRET : 350 178 794 000 11	Intégration globale	100.00	100.00
SNP BOAT INCORPORATION 1651 Collins Avenue 33131 Miami Beach U.S.A	Intégration globale	100.00	99.46
SA SNP BOAT SERVICE TUNISIE 6 Rue Ibn Hazm – Cité Jardins 1002 Tunis TUNISIE	Intégration globale	99.75	99.21
SARL LE YACHT TUNISIE 6 Rue Ibn Hazm – Cité Jardins 1002 Tunis TUNISIE	Intégration globale	99.20	98.41
SA CAMPER & NICHOLSONS INTERNATIONAL 16 Allée Marconi L 2120 – LUXEMBOURG	Intégration globale	99.90	99.90
SNP BOAT SERVICE ITALIA SPA Piazza Corvetto 2/5 16100 Genova ITALIE	Intégration globale	87.30	86.83
RODRIGUEZ GROUP MIDDLE EAST LLC #904 Al Hawai Tower, Shaikh Zayed Road P.O Box No. 29717 Dubai - UAE	Intégration proportionnelle	55.00	54.70

**IV - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/09/12, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **RODRIGUEZ GROUP**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Ainsi que décrit dans l'annexe, le groupe a conduit, conformément aux principes édictés par la norme IAS 36, des tests de dépréciations, dont les modalités et les résultats sont présentés en Note 10 « dépréciation d'actifs ».

Dans ce cadre, le Goodwill du groupe Camper & Nicholsons inscrit à l'actif du bilan consolidé pour une valeur de 23.918 K€, ainsi que certains éléments d'actifs y compris le besoin en fonds de roulement, ont fait l'objet d'un test afin d'en apprécier la valeur recouvrable.

Ce test est basé sur un prévisionnel de trésorerie actualisé. Ce prévisionnel repose lui-même sur un prévisionnel d'activité à 5 ans, fondé sur des hypothèses d'activité dont nous n'avons pas été en mesure de apprécier la pertinence, compte tenu de l'historique récent de résultats du groupe Camper & Nicholsons et des incertitudes qui pèsent sur l'évolution de son marché à court et moyen terme.

Par ailleurs, les actifs testés ont été minorés des « avances accordées par les clients » : du fait de l'activité particulière de la société, nous n'avons pas eu les informations permettant de distinguer précisément la quote-part de ces dettes entrant dans la détermination du besoin en fonds de roulement de celles constituant des sommes détenues pour le compte de tiers.

Pour ces raisons, nous sommes dans l'impossibilité de nous prononcer sur les conclusions du test de perte de valeur concernant la société Camper & Nicholsons.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant issu des exposés de la note 5 de l'annexe concernant les faits marquants de la période :

La direction du groupe a poursuivi au cours de l'exercice une réorganisation fonctionnelle de ses activités ainsi qu'un repositionnement sur son marché en vue de recouvrer une croissance dans un contexte général de marché difficile.

Cet environnement entraîne des incertitudes sur la capacité du groupe à réaliser le chiffre d'affaires nécessaire à la poursuite de son exploitation.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

- Ainsi que décrit dans l'annexe, le groupe a réalisé des estimations des valeurs nette de réalisation des éléments en stock (bateaux neufs, bateaux d'occasions et marchandises) dont les modalités sont présentés en Note 4.9 « stock et en-cours » et les résultats sont présentés en Note 12 « stock » :

Nous avons revu, afin de nous assurer de leur caractère raisonnable, les méthodes de dépréciations ainsi que leur application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Nice et Le Cannet,

Le 30 janvier 2013

Les Commissaires aux Comptes

EXCO COTE D'AZUR AUDIT

Christian DORANGE

MOORE STEPHENS CASAGRANDE

Patrick AUMERAS

**V - COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE-MERE
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

A. BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2012

ACTIF (en milliers d'euros)	Note	Montant Brut	Amortissements	30/09/2012	30/09/2011
Immobilisations incorporelles	5	7 027	56	6 971	6 973
Concessions, brevets et droits similaires		57	56	1	3
Autres		6 970		6 970	6 970
Immobilisations corporelles		-	-		-
Immobilisations financières	6	66 360	48 579	17 780	17 725
Autres participations		63 977	46 604	17 373	17 373
Autres immobilisations financières		2 383	1 975	408	352
ACTIF IMMOBILISE		73 387	48 635	24 752	24 698
Avances et acomptes versés sur commandes		6	-	6	3
Créances	7	3 014	-	3 014	3 381
Autres		3 014	-	3 014	3 381
Trésorerie	8	200		200	205
Actions propres		4	-	4	5
Disponibilités		196	-	196	199
Comptes de régularisation	9	92	-	92	108
Charges constatées d'avance		92	-	92	108
ACTIF CIRCULANT		3 311		3 311	3 696
TOTAL GENERAL		76 698	48 635	28 063	28 395

PASSIF (en milliers d'euros)	Note	30/09/2012	30/09/2011
Capital	10	1 750	1 750
Réserve légale		175	175
Autres réserves		64 583	64 583
Report à nouveau		-55 470	-53 265
Résultat de l'exercice		-882	-2 205
CAPITAUX PROPRES		10 156	11 038
Provision pour risques et charges	11		51
PROVISIONS			51
Dettes financières	12	59	69
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		59	69
Dettes d'exploitation		2 500	2 450
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13	436	391
Dettes fiscales et sociales	14	2 064	2 059
Dettes diverses		15 348	14 786
Autres dettes	15	15 348	14 786
DETTES		17 907	17 306
TOTAL GENERAL		28 063	28 394

B. COMPTE DE RESULTAT AU 30 SEPTEMBRE 2012

(En milliers d'euros)	Note	30/09/2012	30/09/2011
Chiffres d'affaires			
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges		60	5
Autres produits		0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION		60	5
Autres achats et charges externes	16	547	844
Impôts, taxes et versements assimilés		62	48
Salaires et traitements	17	343	404
Charges sociales	17	107	149
Dotations d'exploitation			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		2	2
Dotations aux provisions			
Autres charges			20
CHARGES D'EXPLOITATION		1 062	1 466
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 002)	(1 461)
Produits financiers de participations			
Autres intérêts et produits assimilés	18	101	130
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges	18	2 033	2
Différences positives de change			
PRODUITS FINANCIERS		2 134	132
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	18	1 975	392
Intérêts et charges assimilés	18		0
Différences négatives de change		0	
CHARGES FINANCIERES		1 975	392
RESULTAT FINANCIER		159	(261)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(843)	(1 722)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	19	3	3
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		90	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		93	3
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19	127	392
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5	3
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			90
CHARGES EXCEPTIONNELLES		132	486
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(39)	(483)
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		2 287	140
TOTAL DES CHARGES		3 169	2 345
BENEFICE OU PERTE		(882)	(2 205)

C. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 SEPTEMBRE 2012

En K€	30/09/2012	30/09/2011 Corrigé	30/09/2011 Publié
Résultat net	(882)	(2 205)	(2 205)
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :			
Amortissements et Provisions (sauf actifs circulants)	(105)	482	482
Résultat cession d'actif			
Marge brute d'autofinancement	(986)	(1 723)	(1 723)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation			
Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs	42	151	151
Variation des autres actifs/passifs d'exploitation	951	1 748	1 748
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	993	1 899	1 899
Acquisition immobilisations financières			
Cession immobilisations financières			
Acquisition immobilisations incorporelles			
Cession immobilisations incorporelles			
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	0	0	0
Trésorerie en début d'exercice	135	(42)	(47)
Trésorerie en fin d'exercice	141	135	130
Variation de trésorerie	6	177	177

*La correction a porté sur l'intégration des actions propres (AFEI), dans la trésorerie de début et de fin d'exercice.

D. ANNEXES AUX COMPTES DE LA SOCIETE-MERE AU 30 SEPTEMBRE 2012

Note 1. DECLARATION DE CONFORMITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2012 dont le total est de 28 063 042 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 881 809 Euros.

L'exercice clos à une durée de 12 mois recouvrant la période du 1 octobre 2011 au 30 septembre 2012.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le Directoire le 12 décembre 2012.

Cette société "Holding" n'a pas d'activité propre en dehors de la gestion de son portefeuille titres.

Note 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Toutes les avances consenties entre les sociétés du Groupe font l'objet d'une rémunération égale à la moyenne des taux effectifs moyens pratiqués en France par les établissements de crédit, pour des prêts à taux variable, aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans tel que ce taux est fixé par l'article 39 - I - 3° du code général des impôts français. Ce taux est de 3.66 % au 30 septembre 2012.

Par exception, concernant les avances consenties aux sociétés de droit étranger, si en application de leur législation fiscale interne le taux fiscalement déductible de leur résultat fiscal est inférieur au taux précité, le taux fiscalement déductible applicable selon leur législation interne sera applicable. Si en revanche, le taux fiscalement déductible applicable selon leur législation interne est supérieur au taux précité, ce dernier restera applicable.

2.1 Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient d'origine, abstraction faite de toute charge financière.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif appliqué à la durée d'utilisation estimée. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Licences informatiques : 1 an
- Autres immobilisations : 5 à 10 ans

2.2 Participations, autres titres immobilisés

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'usage de ces titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur d'usage est déterminée à partir de différentes valeurs et principalement de la quote-part de capitaux propres consolidés.

Les actions propres rachetées dans le cadre du contrat de liquidité avec pour objectif une régularisation de cours sont comptabilisées en VMP. Les autres actions propres rachetées dans le cadre du contrat de liquidité sont enregistrées en titres immobilisés.

Une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat ; la valeur d'inventaire retenue étant le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

2.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.4 Conversion des éléments exprimés en devises - Risques monétaires

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en Euros au cours de la monnaie à la date de la signature du contrat ou au cours fixé à la mise en place de la couverture de change (ventes ou achats de devises à terme).

2.5 Trésorerie

Le poste trésorerie comprend les instruments et placements financiers ayant une échéance inférieure à trois mois.

2.6 Impôt sur les sociétés

Au niveau fiscal, la société est société tête de file de groupe intégrée suivant les dispositions de l'article 223 A à U du Code Général des Impôts.

Sont concernées par ce régime :

- SA RODRIGUEZ GROUP (Société tête de file)
- SA SNP BOAT SERVICE
- SAS GERARD RODRIGUEZ

Par convention il est précisé que les sociétés intégrées fiscalement calculent leurs charges d'impôts comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôts réalisées par les sociétés intégrées fiscalement liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficieront aux sociétés intégrées déficitaires à compter du jour où elles seront redevenues bénéficiaires.

2.7 Entreprises liées

Participations		17 373K€
SAS G.RODRIGUEZ		164K€
	Provision	(164) K€
SA SNP BOAT SERVICE		46 441K€
	Provision	(46 441) K€
CAMPER & NICHOLSONS INT.		17 373K€
Créances rattachées, avances et comptes courants		2 918K€ DébitEUR
		11 913K€ CréditEUR
CAMPER & NICHOLSONS INT.		11 913K€ CréditEUR
SAS G.RODRIGUEZ		1 640K€ DébitEUR
SA SNP BOAT SERVICE		1 278K€ DébitEUR
Intérêts des Comptes Courants		100 219 € Produits
SA SNP BOAT SERVICE		62K€ Produits
SAS G.RODRIGUEZ		38K€ Produits
Dettes		7 176 € Charges
SA SNP BOAT SERVICE (Loyer)		7 K€ Charges

Note 3. PRINCIPAUX FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

Rodriguez Group a honoré en avril 2012 la deuxième échéance de son plan de sauvegarde.

Note 4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les organes sociaux de Rodriguez Group se sont réunis le 12 décembre 2012 aux fins d'arrêter les comptes sociaux de l'exercice 2011/2012.

Note 5. IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

(En milliers d'euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	7 027	-	-	7 027
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Valeur brute	7 027			7 027
Amort. Immobilisations Incorporelles	54	2	-	56
Amortissement	54	2	-	56
Valeur nette	6 973	(2)		6 971

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à une clause de non-concurrence et une licence de savoir faire relative à la société Camper & Nicholsons sur lequel un impairment test est réalisé chaque année pour justifier le montant affecté à cette valeur et dont le montant s'élève à 7 M€.

Note 6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(En milliers d'euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres de participation (valeur brute)	63 977	-	-	63 977
Provisions sur titres	(46 604)	-	-	(46 604)
Titres de participation (valeur nette)	17 373	0	0	17 373
Actions propres (valeur brute)	2 383	-	-	2 383
Provisions sur actions propres	(2 031)	(1 975)	2 031	(1 975)
Actions propres (valeur nette)	352	(1 975)	2 031	408
Immobilisations financières	17 725	(1 975)	2 031	17 780

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Actions propres (Nombre)	113 892	-	-	113 892
Total	113 892	-	-	113 892

Actions propres

La septième résolution de l'assemblée générale mixte du 31 mars 2011 a autorisé la Direction de SA Rodriguez Group, conformément aux dispositions des articles L225-209 et suivants du code du commerce, à acquérir un nombre d'actions propres représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social, soit un achat maximal de 1 250 000 actions. Au cours de l'exercice en application de ce programme d'achat, aucune action propre n'a été achetée. Au 30 septembre 2012, le nombre d'actions propres détenues est de 113 892 pour un montant de 2 383 K€ brut (408 K€ nets après réévaluation de la provision pour dépréciation de 56 K€ liée à la variation du cours de bourse de l'action Rodriguez Group).

Note 7. AUTRES CREANCES

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Comptes sociétés liées	2 918	3 285
Etat et collectivités	93	183
Provision dep créances envers l'Etat	0	(90)
Débiteurs divers	3	3
Total	3 014	3 381
- Dont à moins d'un an :	3 014	3 381
- Dont à plus d'un an :	0	0

La provision sur les créances envers l'Etat correspondait à un crédit d'impôt mécénat de 2008 qui n'était pas restituable et qui a été annulé sur l'exercice.

Note 8. TRESORERIE

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Actions propres (contrat AFEI)	4	8
Provisions actions propres	0	(3)
Autres disponibilités	196	199
Total	200	205
Découverts Bancaires	-59	-69
Total	141	135

La variation de trésorerie est détaillée dans le tableau de flux de trésorerie.

Note 9. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Charges constatées d'avance	92	108
Total	92	108
- Dont à moins d'un an :	92	108
- Dont à plus d'un an :	0	0

Au 30 septembre 2012, les charges constatées d'avance correspondent uniquement à des dépenses liées à l'exploitation de l'entreprise.

Note 10. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 1 750 K€ est divisé en 12 500 000 actions de 0,14 Euros.

La société détient 115 159 actions propres réparties comme suit :

Nombre d'action	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Actions propres (rachat)	113 892			113 892
Actions propres (AFEI)	1 724	4 974	5 431	1 267
Total	115 616	4 974	5 431	115 159

Note 11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Provision pour Risques et Charges	0	51
Total	0	51

Une provision pour risques et charges de 51 K€ a été constituée au 30 septembre 2010 pour prendre en compte les risques évalués lors de la vérification des créances déclarées auprès du Mandataire Judiciaire nommé dans le cadre de la procédure de sauvegarde et contestées par la Société Rodriguez Group. Ces contestations ont été examinées par le Juge Commissaire et définitivement tranchée au cours de l'exercice 2011/2012.

Les créances admises ont été comptabilisées en compte Fournisseurs passifs gelés.

Note 12. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Découverts Bancaires	59	69
Total	59	69
- Dont part à moins d'un an	8	11
- Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	29	29
- Dont part à plus de 5 ans	22	29

Dont passif restant à rembourser dans le cadre du plan de sauvegarde : 59 K€

Note 13. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Fournisseurs fact non parvenues	74	102
Fournisseurs	362	289
Total	436	391
- Dont part à moins d'un an	-338	-316
- Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	-66	-77
<i>dont passif non déclaré</i>	-24	-24
- Dont part à plus de 5 ans	-32	-42

Dont passif restant à rembourser dans le cadre du plan de sauvegarde : 94 K€

Note 14. DETTES FISCALES ET SOCIALES

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Contribution foncière des Entreprises	1	1
Transaction fiscale	1 930	1 930
IFA 2009 et taxe professionnelle 2009	46	51
Etat charges à payer	76	3
Personnel	0	20
Organismes sociaux	13	55
Total	2 065	2 059
- Dont part à moins d'un an	674	470
- Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	795	795
- Dont part à plus de 5 ans	596	795

Dont passif restant à rembourser dans le cadre du plan de sauvegarde : 1 976 K€

Note 15. AUTRES DETTES

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Comptes sociétés liées	11 914	11 914
Autres Dettes	0	0
Impôt Société - Groupe (Économies d'impôt - Art.223 CGI)	3 435	2 873
Total	15 349	14 786
- Dont part à moins d'un an	0	0
- Dont part à plus d'un an et moins de 5 ans	3 435	2 873
- Dont part à plus de 5 ans	11 914	11 914

Dont passif restant à rembourser post-plan : 11 914 K€ (créance intragroupe)

Note 16. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Sous-traitances diverses	3	3
Achats matières et fournitures	21	39
Locations	7	7
Assurances	288	368
Rémunérations d'intermédiaires	192	276
Missions & Réceptions	0	60
Autres services extérieurs	27	37
Cotisations	3	2
Annonces & Insertions	6	52
Total	547	844

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élevaient à 91 K€ sur l'exercice.

Rodriguez Group a poursuivi son programme de réduction de ses coûts, principalement à travers la renégociation des contrats d'assurance et des prestations des différents intermédiaires (intervenants légaux et conseils).

Les dépenses de communication et marketing engagées sur l'exercice 2010/2012, et consistant essentiellement dans la redéfinition de la charte graphique et la mise en ligne d'un nouveau site internet, n'ont pas été renouvelées sur l'exercice 2011/2012, hormis les dépenses liées aux mises à jour et déclinaisons ponctuelles des supports existants.

Note 17. CHARGES DE PERSONNEL

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Salaires	343	404
Charges sociales	107	149
Total salaires et charges sociales	450	553

Les salaires correspondent principalement à la rémunération du Président du Directoire.

Note 18. RESULTAT FINANCIER

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Produit participation groupe	0	0
Autres produits financiers	101	130
Reprise de prov sur titres	2 033	2
Différence de changes	0	0
Produits financiers	2 134	132
Dotation pour dépréciation des Titres	1 975	390
Dotation pour dépréciation des VMP	0	3
Interêts et charges assimilées	0	0
Différences de changes	0	0
Charges financières	1 975	392
Résultat financier	159	(261)

La rémunération des avances consenties entre les sociétés du Groupe s'élève à :

- Autres produits financiers : 101 K€.
- Intérêts et charges assimilées : néant

Note 19. RESULTAT EXCEPTIONNEL

(En milliers d'euros)	30/09/2012	30/09/2011
Produit cessions éléments cédés	0	0
Reprise de provisions exceptionnelles	90	0
Bonis sur actions propres	3	3
Produits exceptionnels	93	3
Autres charges exceptionnelles de gestion (a)	127	392
Charges exceptionnelles en capital	5	3
Dotations aux dépréciations exceptionnelles (b)	0	90
Charges financières	132	486
Résultat exceptionnel	(39)	(483)

(a) Dont 51 K€ de charges liées à la procédure de Sauvegarde et 74 K€ liés aux contrôles fiscaux des années 2008 à 2010.

(b) Voir note 7

Note 20. ENGAGEMENTS

Rodriguez Group confirme que la présentation des engagements n'omet pas l'existence d'un engagement significatif.

Engagement de retraite :

Au 30 septembre 2012, il n'y a plus d'engagements de retraite relatifs aux droits acquis par les salariés.

La société n'a plus de salarié depuis le 31 mars 2012.

Engagements donnés :

- Caution solidaire pour le loyer de Camper & Nicholsons Mayfair Ltd (filiale de Camper & Nicholsons International S.A) pour le local situé au Part Ground Floor, 18-20 Grafton Street, Londres W1 d'un montant de 425 000 £ annuel, le bail ayant pour terme le 9 août 2023 ; Camper & Nicholsons Mayfair Ltd négocie actuellement une sortie anticipée du bail, qui aurait pour conséquence immédiate la levée de l'engagement de caution solidaire consenti par RODRIGUEZ GROUP.
- Inaliénabilité des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce des sociétés SA Rodriguez Group, SAS G. Rodriguez et SA SNP Boat Service (à l'exclusion du stock et des bateaux immobilisés mis en location), à compter du 07 avril 2010 jusqu'au 07 avril

2020 prononcé par jugement du Tribunal de Commerce de Cannes, sauf clôture anticipée du plan de sauvegarde pour apurement du passif ;

- Les garanties consenties aux termes du protocole conclu avec les banques consistant en :
 - un gage portant sur le stock de navires neufs et d'occasion de SNP Boat Service existant à la date de signature, aux termes d'un acte de gage de stock conclu entre SNP Boat Service et les Banques en date du 30 mars 2010 et inscrit sur le registre spécial tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes en date du 7 avril 2010. Le cas échéant, les bateaux repris sur les ventes d'unités appartenant au stock gagé décrit précédemment, font à leur tour l'objet d'une inscription et entrent donc dans le stock gagé. Des navires ont ainsi fait l'objet de compléments d'inscription ou de modification d'inscription :
 - 2 Navires ont été inscrits en date de 02 Aout 2010,
 - 2 Navires ont été inscrits en date de 04 Aout 2011,
 - 1 Navire a été inscrit en date du 03 février 2012,
 - 2 Navires ont été sortis du stock gagé en date du 24 Aout 2012 et cédés selon la procédure convenue.
 - une hypothèque maritime relative au seul navire charter précédemment immobilisé et faisant toujours partie du stock à la date de la clôture de l'exercice (les deux autres navires précédemment affectés à l'activité charter, et également objets d'une hypothèque maritime, ayant été vendus) ;
 - la réitération des garanties consenties par Rodriguez Group au profit des banques dans le cadre de la mise en place du crédit syndiqué de 2005. Ces garanties consistent en :
 - (i) un engagement de caution solidaire de Rodriguez Group, aux termes d'un acte de cautionnement solidaire en date du 29 avril 2010,
 - (ii) un nantissement des actions SNP Boat Service et G Rodriguez détenues par Rodriguez Group aux termes d'un acte de nantissement de comptes-titres en date du 29 avril 2010,
 - (iii) un gage de droit luxembourgeois portant sur les actions Camper & Nicholson International S.A détenues par Rodriguez Group, aux termes d'un acte de gage en date du 29 avril 2010.

Note 21. LITIGES

A la date du 30 septembre 2012, la société n'a plus aucun litige en cours.

Note 22. SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'APUREMENT DU PASSIF

22.1 A l'ouverture de la procédure

Conformément à la liste des créances art. L624-1 du C.Com établie le 22 juin 2010 par le mandataire judiciaire et aux différentes transactions intervenues postérieurement, le passif restant à rembourser dans le cadre de la procédure de sauvegarde se décompose de la façon suivante:

(En milliers d'euros)	Comptabilité RODRIGUEZ GROUP	ventilée selon état du mandataire judiciaire			
		Protocolé ou hors plan	Admis	Contesté	non déclaré
Banques	73	-	73	-	-
Intragroupes	11 914	11 914	-	-	-
Provision pour risques et charges	51	-	55	51	24
Fournisseurs	79	-	55	51	24
Dettes fiscales et sociales	1 987	-	1 987	-	-
Total	14 104	11 914	2 115	51	24

Le passif admis est remboursable en dix annuités de montant égal soit 10% du total admis, chaque annuité étant payable à la date anniversaire du plan de sauvegarde. Les échéances d'avril 2011 et 2012 ont été régulièrement honorées. Par exception à ce qui précède, le paiement du passif intragroupe est conditionné au complet apurement du passif tiers.

L'essentiel du passif de Rodriguez Group consiste donc en une dette de nature fiscale et sociale, fixée dans le cadre d'une transaction conclue avec l'Administration fiscale.

22.2 Au 30 septembre 2012

(En milliers d'euros)	Comptabilité RODRIGUEZ GROUP	ventilée selon état du mandataire judiciaire			
		Protocolé ou hors plan	Admis	Contesté	non déclaré
Banques	59	-	59	-	-
Intragroupes	11 914	11 914	-	-	-
Provision pour risques et charges	0	-	94	-	24
Fournisseurs	118	-	94	-	24
Dettes fiscales et sociales	1 976	-	1 976	-	-
Total	14 066	11 914	2 128	0	24

E. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales détenues à + 50 % (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux Propres	Quote part Capital	Valeur Comptable des titres		Prêts et Avances Consentis		Cautions et Avals	Chiffre d'Affaires H.T.	Résultat	Dividendes Encaissés	observation : dépréciation compte courant	Nombre d'actions
				Brute	Nette	Brute	Nette						
SA SNP BOAT SERVICE 06400 CANNES SIREN : 300 774 791	3 693	(145 540)	90	46 441	0	1 278	1 278	0	53 928	(18 863)	0	0	7012 sur 7807
SAS GERARD RODRIGUEZ 06220 GOLFE JUAN SIREN : 350 178 794	40	(1 604)	100	164	0	1 640	1 640	0	6 606	1 000	0	0	2500 sur 2500
CAMPER & NICHOLSONS 16 Allée Marconi L-2120 - Luxembourg	1 193	7 054	100	17 373	17 373	0	0	0	18 252	(1 573)	0	0	999 sur 1000

RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR TOUTES LES FILIALES

		FILIALES		PARTICIPATIONS	
		Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus	Brute	46 605	17 373	-	-
	Nette	0	17 373	-	-
Montant des prêts et Avances Accordés	Brute	2 918	-	-	-
	Nette	2 918	-	-	-
Montant des Dividendes Encaissés		-	-	-	-

**VI - RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/09/2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **RODRIGUEZ GROUP**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- Un test de dépréciation a été conduit sur les actifs de Camper & Nicholsons, à la fois dans le cadre des comptes consolidés du groupe et dans les comptes sociaux de votre société.

Les actifs figurant au bilan de votre société, relatifs au sous-groupe Camper & Nicholsons, représentent les valeurs nettes comptables principales (6.970 K€ en immobilisations incorporelles et 17.373 K€ en titres de participations).

Ce test est basé sur un prévisionnel de trésorerie actualisé. Ce prévisionnel repose sur un prévisionnel d'activité à 5 ans lequel est fondé sur des hypothèses d'activité dont nous n'avons pas été en mesure de apprécier la pertinence, compte tenu de l'historique récent de résultats du groupe Camper & Nicholsons et des incertitudes qui pèsent sur l'évolution de son marché à court et moyen terme.

Par ailleurs, les actifs testés ont été minorés des « avances accordées par les clients » : du fait de l'activité particulière de la société, nous n'avons pas eu les informations permettant de distinguer précisément la quote-part de ces dettes entrant dans la détermination du besoin en fonds de roulement de celles constituant des sommes détenues pour le compte de tiers.

Pour cette raison, nous sommes dans l'impossibilité de nous prononcer sur les conclusions du test de perte de valeur concernant les éléments d'actifs relatifs à la société Camper & Nicholsons.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant issu des exposés de la note 5 de l'annexe des comptes consolidés concernant les faits marquants de la période :

La direction du groupe a poursuivi au cours de l'exercice une réorganisation fonctionnelle de ses activités ainsi qu'un repositionnement sur son marché en vue de recouvrer une croissance dans un contexte général de marché difficile.

Cet environnement entraîne des incertitudes sur la capacité du groupe à réaliser le chiffre d'affaires nécessaire à la poursuite de son exploitation.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celle ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consenties en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs au capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Nice et Le Cannet,

Le 30 janvier 2013

Les Commissaires aux Comptes

EXCO COTE D'AZUR AUDIT

Christian DORANGE

MOORE STEPHENS CASAGRANDE

Patrick AUMERAS